



LE THEIL DE BRETAGNE

le Pumptrack





la vie municipale...

- page 1 : Mot du Maire
- page 2 : Budget Communal
- page 5/9 : Mots des Adjoints

mois après mois...

- page 10/23 : Événements par mois

la vie au Pays de la Roche aux Fées...

- page 24/29 : SIBV Seiche, SMICTOM, Communauté de Communes, Energie des Fées

la vie de nos écoles...

- page 30 : École Publique, Amicale de l'École Publique
- page 32 : APEL du RPI, École Privée Sainte-Marie, OGEC

la vie culturelle...

- page 35 : Biblio'Theil

la vie associative...

- page 36/44 : Les associations du Theil-de-Bretagne
- page 45 : Associations, tous les contacts

agenda, état civil, guide pratique...

- page 46 : Agenda
- page 47 : État civil
- page 48/49 : Guide pratique
- page 50/51 : Commerçants/Artisans/Entreprises
- page 52 : Un peu d'histoire
- page 53 : Invitation

Bulletin annuel d'informations communales

Responsable de la publication : Marie-Annick BOUË

Rédaction : Commission Communication (Geneviève FERRÉ, Philippe PELTIER, Dominique KISS, Laure ROBERT, Éric GENDREAU, Yann BIENASSIS) avec la participation du secrétariat de mairie.

Conception et impression : Imprimerie Fertard. Tirage : 850 exemplaires sur papier issu de forêts gérées durablement.

Édito

Un nouveau panneau d'accueil et d'information arbore le centre bourg depuis fin juillet !

Les membres du Comité Consultatif Communication ont œuvré de longs mois pour offrir à nos visiteurs et aux Theillais un Relais Informations Services. Je les en remercie.

C'est une vitrine de notre commune qui rassemble toutes les informations pratiques pour se repérer et localiser les principaux bâtiments, sites et commerces. Il assure la promotion de notre cité tout en valorisant son patrimoine.

Un QR code, via un téléphone mobile équipé du lecteur approprié, permet de relier l'espace physique et l'espace numérique. Il permet l'accès direct au site internet ou à la page Facebook !

N'hésitez pas à aller le découvrir !

Place au sport au Parc du Lavoir !

La couverture de cette édition n° 46 du bulletin illustre ce nouvel espace de loisirs réaménagé, où un plateau multisports et un pumprtrack, unique dans la région, ont pris place cet été. ■



Bonne lecture !
Geneviève FERRÉ





Mot du Maire

Le sujet de mon article traite, essentiellement des actions menées sur notre commune en faveur de l'enfance jeunesse.

On ignore souvent tous les efforts déployés en ce sens. C'est la raison pour laquelle je vais m'efforcer de lister les orientations et les participations financières destinées à cette politique.

Politique enfance jeunesse

L'avenir de notre société repose sur notre jeunesse.

Sachons offrir aux enfants de notre commune toutes les chances qu'ils méritent afin de réussir pleinement leur vie.

C'est pourquoi, nous nous engageons à poursuivre une politique enfance jeunesse qualitative afin de contribuer à l'épanouissement de nos jeunes.

La commune se dote de moyens financiers non négligeables pour assurer le fonctionnement des écoles, des rythmes scolaires, des services périscolaires, ainsi que des activités extra-scolaires.

Vie scolaire

La commune participe aux frais de fonctionnement de l'Ecole Publique.

Pour l'année 2016 : Il en résulte un coût réel par élève de 1.257 € en maternelle et 287 € en primaire.

Ce coût par élève sert de référence pour l'attribution d'une subvention à l'École Sainte-Marie.

En contrat d'association, l'École Sainte Marie bénéficie ainsi des mêmes avantages et le montant perçu s'élève à la somme de 44.256 €.

Concernant la rétribution scolaire, le montant alloué à chaque élève s'élève à 38,30 €, soit 7.075 € pour les 2 écoles.

Le montant de la subvention accordée à chaque élève pour les voyages scolaires, classes de neige ou de mer est au maximum de 40,70 €. Ainsi, l'École publique a perçu 1.101 € et l'École Sainte-Marie 1.220 €.

La commune prend également en charge les cours de natation dispensés aux élèves à la piscine des Ondines de Janzé ainsi que le transport.

30,90 € par élève, c'est l'aide accordée aux enfants de la commune qui fréquentent un établissement scolaire extérieur.

Les écoles primaires et le collège de Retiers perçoivent également une participation financière pour les enfants du Theil qui y sont scolarisés.

Les rythmes scolaires

La commune s'est engagée près des écoles à organiser les TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

En partenariat avec Crocq'vacances, en majeure partie, des animations sont proposées aux enfants. Là aussi, cela génère un déficit, bien qu'une cotisation annuelle très modique soit demandée aux familles.

Services périscolaires

En restauration scolaire, les repas sont élaborés et cuisinés sur place. Ce sont environ 110 à 130 enfants par jour qui apprécient ce service. Malgré tout, chaque année, nous devons faire face à un déficit.

Quant à la garderie municipale, elle offre des horaires adaptés aux besoins des familles pour environ 30 à 40 enfants : ouverture le matin à 7h15 et fermeture le soir à 19h15. Là encore, ce sont des déficits constatés tous les ans.

Vie extra-scolaire

La commune subventionne le Centre de Loisirs Crocq'vacances en fonction du nombre de participants à hauteur de 8.825 € pour 2016 et de 3.395 € pour l'Espace jeunes de Retiers.

L'accès à la bibliothèque est gratuit et offre un large choix via le réseau de la Communauté de Communes disposant de près de 80.000 ouvrages.

La commune apporte aussi son soutien à la pratique du sport : une subvention est octroyée à hauteur de 17,60 € par adhérent.

Enfin, un dispositif argent de poche, d'un coût de l'ordre de 1.440 € en 2016, a permis à une quinzaine de jeunes de bénéficier d'une rémunération moyennant des petits travaux (désherbage, peinture, ménage, rangement).

C'est dire l'effort consenti par la commune pour la politique enfance jeunesse.

Restaurant scolaire	2012/13	2013/14	2014/15
Déficit	21.728 €	18.592 €	25.727 €
Nombre de repas servis	15.409	16.734	14.924
Prise en charge / enfant / an	202 €	161 €	235 €

Garderie	2012/13	2013/14	2014/15
Déficit	11.441 €	11.978 €	14.456 €
Nombre de fréquentations	9.106	9.350	8.647
Total déficit	33.169 €	30.570 €	40.183 €

1810 : c'est une réduction de repas non négligeable par rapport à l'année précédente. Incidence de la mise en place de TAP.

235 € : c'est la prise en charge par an et par enfant pour la commune.

8647 : c'est le nombre de fréquentations à la garderie. Par rapport à l'année précédente, nous constatons une baisse de 703.

40.183 € : c'est le déficit des services périscolaires 2014/2015. Suite aux rythmes scolaires, le service du restaurant scolaire a assuré 36 mercredis. Autre constat, une fréquentation moindre le vendredi a généré un déficit important.



Personnellement, j'attache beaucoup d'importance à l'éducation. Chacun sait que nous nous efforçons de faire preuve d'équité envers les enfants de nos 2 écoles et, dans la mesure du possible, nous poursuivrons dans ce sens.

Au mois de juin, M^{me} Stéphanie LEREBOURS, adjointe à la vie scolaire, m'accompagnait pour accueillir les enfants des écoles à la mairie. C'était l'occasion de mettre en situation un référent de la classe, endossant l'écharpe tricolore de Maire pour présider la séance. Un diaporama sur le fonctionnement de la commune a permis d'échanger. Chaque école a reçu des ballons et des filets de volley à utiliser sur le plateau sportif.

La mise en place d'équipements sportifs

Point d'orgue de l'année écoulée, c'est la mise en place d'un **plateau multisports**.

Une commission spécifique a été créée pour étudier ce projet.

L'implantation de cette structure avec gazon synthétique a pris en compte la

nécessité d'un accès de proximité vis-à-vis des écoles pour assurer la sécurité des élèves. Cet équipement permet d'initier les enfants aux activités sportives telles que le football, le hand-ball, le basket-ball, le volley-ball, le tennis ou le badminton.

S'ajoute un autre équipement plus basique : le **pumptrack**. Des adeptes de ce sport ont interpellé les élus en nous le conseillant vivement.

Le concept en est simple : c'est un espace réservé, avec un parcours de bosses et de virages relevés et qui fait le bonheur des vététistes.

Au final, le coût de cette opération s'est soldé par un montant HT de 66.890 €, déduction faite de la subvention du contrat de territoire.

Ce **nouvel aménagement du Parc du Lavoir** est un lieu de promenade, de détente que petits et grands apprécient. Il est fréquenté par un large public et par les écoles qui en profitent largement dans le cadre des TAP et de leurs activités sportives.

L'inauguration de cet espace a eu lieu le 15 octobre 2016.

Pôle enfance jeunesse

Un projet qui tarde à voir le jour : c'est l'**implantation d'un Pôle enfance jeunesse**, projet phare de notre mandature. C'est un dossier confié à l'EPF (Etablissement public foncier de Bretagne) et ouvert depuis le précédent mandat, qui dure dans le temps, compte tenu des négociations difficiles avec les propriétaires. Le dossier de demande d'utilité publique est transmis au Préfet depuis début septembre. Situé en cœur de bourg à proximité de l'école, cet espace appelé « la Millière » devra être à nouveau réfléchi dans son ensemble intégrant logements et services.

N'ayant traité qu'un seul sujet, je vous ferai part du bilan de l'année écoulée et des projets à venir à la cérémonie des vœux **le vendredi 6 janvier 2017**.

Je vous invite donc à venir nombreux à la salle du Restaurant Le Theillais à 20h30.

J'emprunte le mot de la fin à une citation de Bernanos :

« On ne subit pas l'avenir, on le crée. »

Ainsi, j'émets le vœu que ces mots guident nos projets et nos actes.

- ▶ Un avenir réfléchi et construit ensemble pour conduire des projets adaptés à la population,
- ▶ Un avenir où les jeunes générations apprennent des plus âgées et s'enrichissent de leurs expériences,
- ▶ Un avenir où les nouveaux habitants apportent leur singularité et profitent de ce bien-vivre ensemble,
- ▶ Un avenir où le partage et la solidarité l'emportent durablement sur l'indifférence et le repli sur soi.

Je vous souhaite, chères Theillaises, chers Theillais, de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année à partager en famille et entre amis.

Que chacun d'entre vous puisse vivre en 2017 des moments de fraternité, de bonheur et de joie. ■

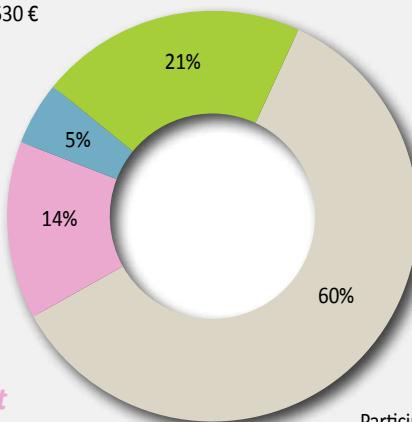


Marie-Annick BOUÉ
Maire

Participation 2015 pour l'Enfance Jeunesse

Enfance Jeunesse Loisirs

Subvention Centre de Loisirs Retiers : 7.246 €
Subvention Espace Jeunes Retiers : 2.160 €
Transport SIRS pour Centre de Loisirs : 1.110 €
Argent de poche : 1.530 €
soit 12.046 €



Enseignement extérieur

Participation Ecole Publique Retiers : 13.161 €
Participation Ecole Privée Retiers : 9.321 €
Participation Collège Retiers : 7.955 €
Subvention enseignement extérieur : 1.451 €
soit 31.888 €

Services périscolaires 2014/2015

Déficit restaurant scolaire : 25.727 €
Déficit garderie : 14.456 €
Déficit TAP : 7.000 €
soit 47.183 €

Ecole du Theil

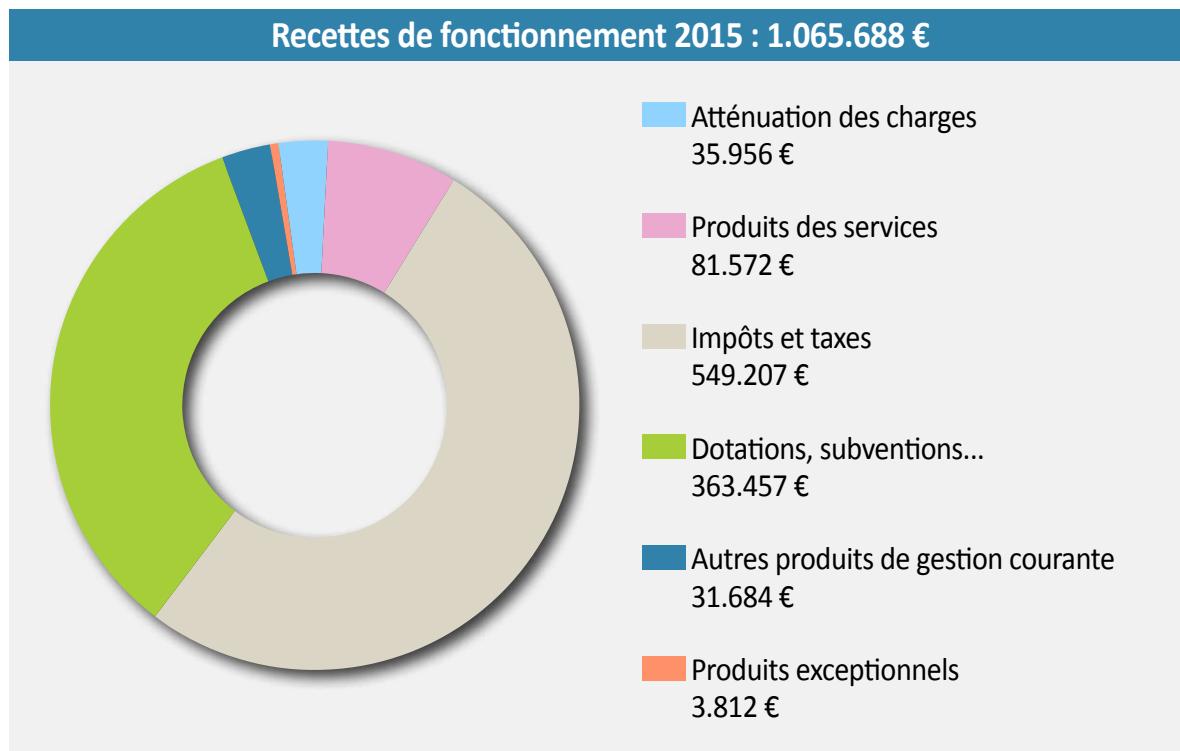
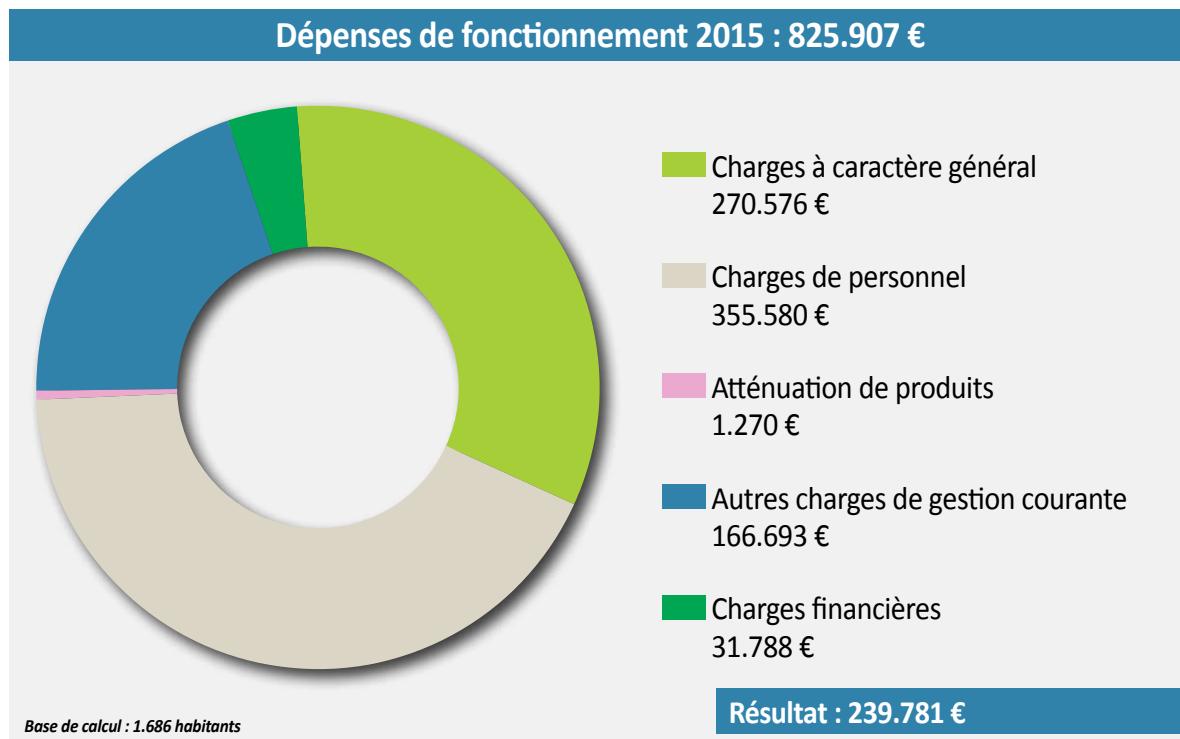
Participation Ecole Publique : 77.734 €
Participation Ecole Privée : 52.760 €
Subvention voyage classe Ecole Publique : 794 €
Subvention Amicale de l'Ecole Publique : 420 €
Subvention voyage voyage Ecole Privée : 420 €
Subvention APEL Ecole Privée : 420 €
soit 132.548 €

27% des charges de fonctionnement sont consacrées à la politique enfance jeunesse, soit 223.665 €



Budget Communal

Compte administratif 2015



Commentaires du Compte Administratif 2015

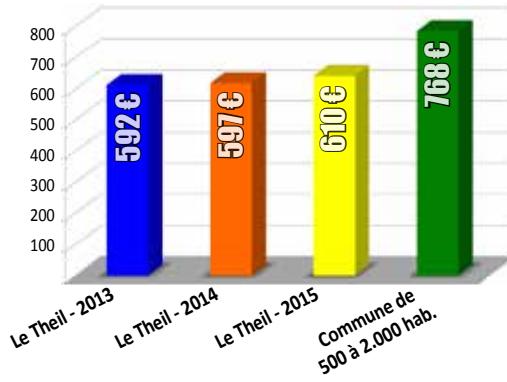
C'est un budget de fonctionnement de 1.065.688 €. Il fait face aux charges de la commune et dégage un résultat de 239.781 €. L'excédent de fonctionnement représente 22 % des recettes de l'année 2015. Il permet de rembourser le capital des emprunts qui s'élève à 80.850 €, le solde servant à autofinancer les investissements. Le montant des annuités pour 2015 est de 121.380 € soit 72 € par habitant.



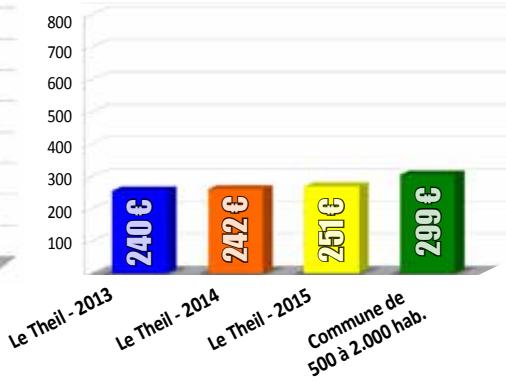
Les données budgétaires de l'année 2015

Produits de fonctionnement

Produits de Fonctionnement/habitant



Produits des Impôts locaux/habitant



Les impôts locaux représentent 41 % des produits

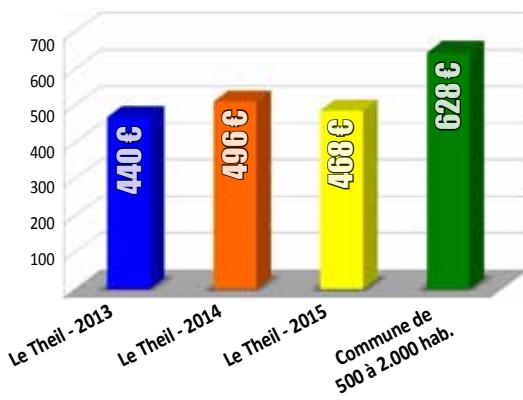
Taxe habitation: 13,88 %

Taxe foncière bâti : 15,58 %

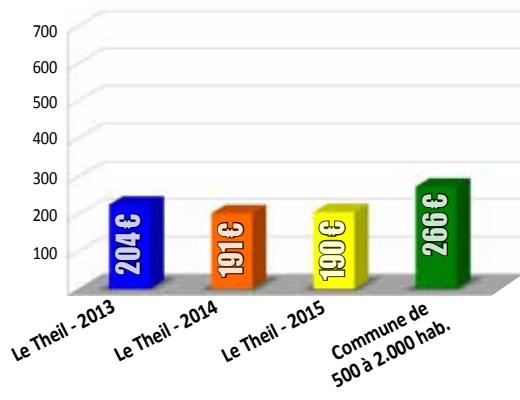
Taxe foncière non bâti : 40,62 %

Charges de fonctionnement

Charges de Fonctionnement/habitant



Charges de personnel/habitant

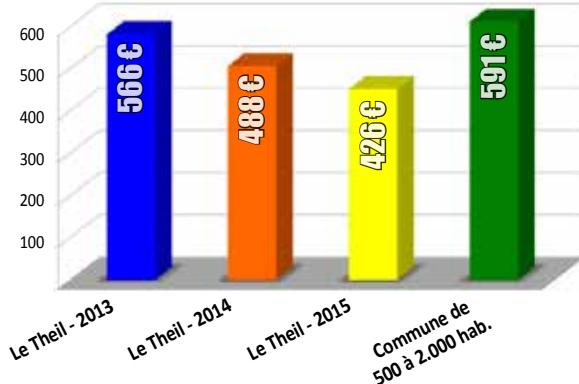


La commune comptabilise 9 ETP (Équivalent Temps Plein)

Les charges de personnel représentent 40 % des charges de fonctionnement

Endettement toujours faible

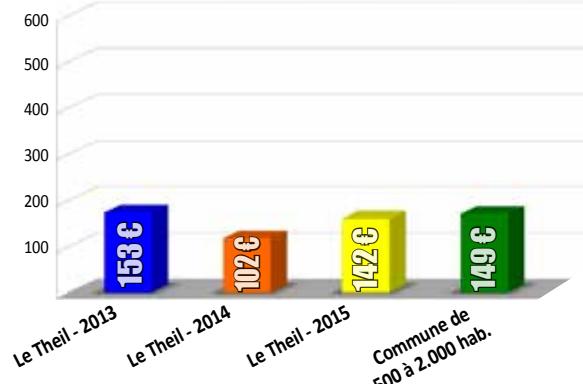
En-cours de la dette par habitant



La commune n'a pas contracté de prêt depuis 2006.

Le capital restant dû au 31 décembre 2015 :
713.350 €.

Capacité d'autofinancement (CAF)



La CAF permet de rembourser le capital des emprunts et d'autofinancer des investissements.

C'est le résultat du CA : 239.781 €.



Espace rural, Voirie, Réseaux, Assainissement

Réseaux

► Effacement des réseaux rue du Verger (EDF, Télécoms et rénovation de l'éclairage public) :

Ces travaux d'un montant de 224.160 € TTC sont subventionnés par le SDE, avec un reste à charge pour la commune de 69.060 €. L'ensemble des réseaux du bourg est désormais effacé.

Un aménagement de cette rue est prévu avec la création d'un réseau des eaux pluviales et une modernisation de la voirie.

► Eclairage rue des Primevères et de la résidence de Beau Chêne :

La participation de la commune pour le changement des 12 points lumineux s'élève à 8.383 €. Les lanternes devenues fragiles nous obligent à changer ces can-délabres.

Ces travaux correspondant à la somme de 24.240 € TTC sont subventionnés par le SDE dans le cadre de la modernisation de l'éclairage public.



Voiries

► Voirie en campagne :

Le montant des travaux pour l'entretien de la voirie en campagne en 2016 totalise 54.522,30 € HT soit 65.426,76 € TTC, répartis comme suit :

- 44.534,76 € TTC pour la modernisation (reprofilage et enduit) de la voie communale n°1 d'une longueur de 1.680 m. Ces travaux ont été effectués par le Parc Départemental.



- 11.352,00 € TTC pour 15 tonnes de point à temps automatique. Ces travaux ont été réalisés sur la partie ouest de la commune et ont été confiés à l'entreprise Sauvager de Châteaubriant.
- 7.560,00 € TTC pour le débroussaillage des 90 km de talus et fossés par l'entreprise Misériiaux de Thourie.
- 1.980,00 € TTC pour le curage des 3.400 m de fossés ; marché attribué à l'entreprise Giboire de Janzé.

► Bourg et lotissement :

Après la viabilisation des terrains de la rue Maignan, l'aménagement du trottoir entre la gare et le lotissement des Croisettes, (travaux prévus au budget du lotissement), un parking de 6 places, destiné aux habitants de la Roseraie, sera agencé dans le cadre de ces travaux : coût 6.353 € HT.

► Aménagement d'une zone 30 en centre bourg :

La zone 30 est un espace public où l'on cherche à instaurer un équilibre, entre les pratiques de la vie locale et la fonction circulatoire, en abaissant la vitesse maximale autorisée pour les véhicules.

Ceci doit aider :

- au développement de l'usage de la marche en facilitant les traversées pour les piétons,
- et l'usage du vélo en favorisant la co-habitation des vélos avec les véhicules motorisés sur la chaussée.

Accessibilité

► Mise en accessibilité :

Des places de parking et un cheminement handicapés sont prévus aux abords des bâtiments et lieux publics. ■



Jean-Louis COCAULT
1^{er} adjoint



Urbanisme

La Chapelle de Beauvais

Le nouveau périmètre de protection modifié (PPM) - devenu Périmètre Délimité des Abords (PDA) par la loi du 7/7/2016 - a été validé par l'Architecte des Bâtiments de France. Les habitants du Theil de Bretagne seront informés de l'ouverture d'une enquête publique pendant laquelle ils pourront prendre connaissance du projet et un registre sera mis à leur disposition pour noter leurs observations.

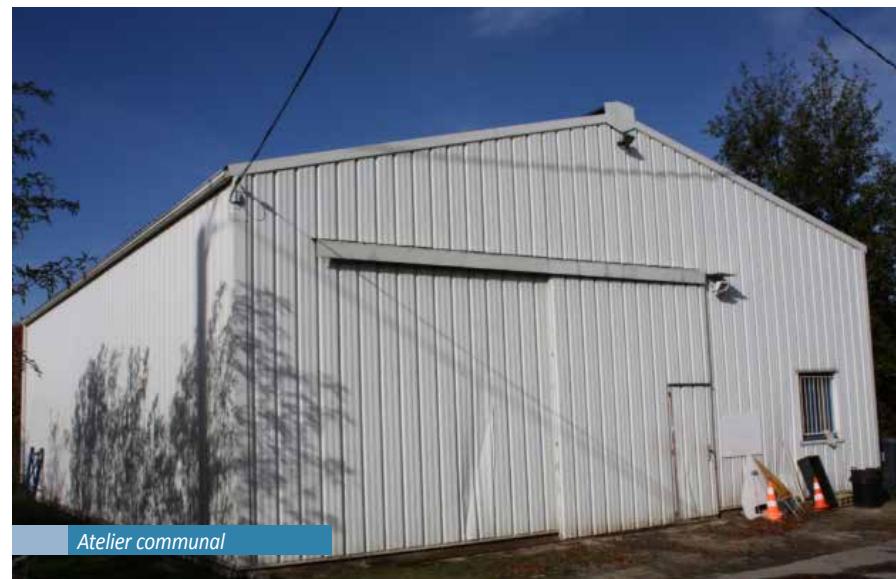
Les travaux de façades dans le centre-bourg peuvent être subventionnés par la Communauté de Communes (www.cc-rocheaumeffes.fr - rubrique Y vivre - Habitat et urbanisme. Tél. 02 99 43 64 87).

- 20 % d'un montant de travaux plafonné à 20.000 € HT,
- 40 % pour les éléments constitutifs (huissières, gouttières, volets) sur les habitations antérieures à 1948 et uniquement dans le périmètre protégé.

D'autres conseils peuvent être prodigués gratuitement par l'architecte-conseil du département qui tient des permanences mensuelles dans certaines mairies.

Urbanisation

Bien que le rythme des constructions se soit beaucoup ralenti, notre commune continue toujours à séduire. Ne disposant plus de terrains dans des lotissements communaux, nous travaillons depuis le



début de l'année 2016, en collaboration avec le Syndicat d'Urbanisme, auprès d'un lotisseur privé «Société Acanthe» en vue de créer un nouveau lotissement sur le secteur de «La Hubertièvre» afin d'accueillir de nouveaux habitants.

Zone d'Activité

Le Bourg Neuf

Prochainement une nouvelle entreprise de Métallerie Ferronnerie va s'implanter sur la zone. Monsieur Lionel BARDOU, installé auparavant sur la ZA de Fromy à Retiers a fait l'acquisition du lot A (de 3.000 m²). Ce transfert d'activité lui permet de se rapprocher de l'axe Rennes - Angers.

Bâtiments communaux

L'atelier communal arrive à saturation. Afin d'améliorer les conditions de travail des agents et de satisfaire les besoins de stockage de différents petits matériels, la commission envisage l'extension des locaux et leur mise aux normes (vestiaires, sanitaires, salle de réunion).

Un appel d'offre va être lancé prochainement pour le choix de la maîtrise d'œuvre.

Le Cimetière

Dans le cadre de «l'Accessibilité», les commissions Urbanisme, Voirie et Cadre de vie travaillent à l'aménagement du cimetière et de ses abords.

Le choix de la crémation étant plus fréquent, un agrandissement est envisagé pour permettre de nouvelles inhumations et l'implantation d'un nouvel espace cinéraire tel qu'un jardin du souvenir.

Dans cet objectif, les membres des commissions projettent de visiter des cimetières récemment aménagés dans les communes environnantes. ■



Albert BOUCAUD
2^e adjoint





Communication, cadre de vie environnement

Cadre de Vie Environnement

Le Comité Consultatif Cadre de vie poursuit sa feuille de route.

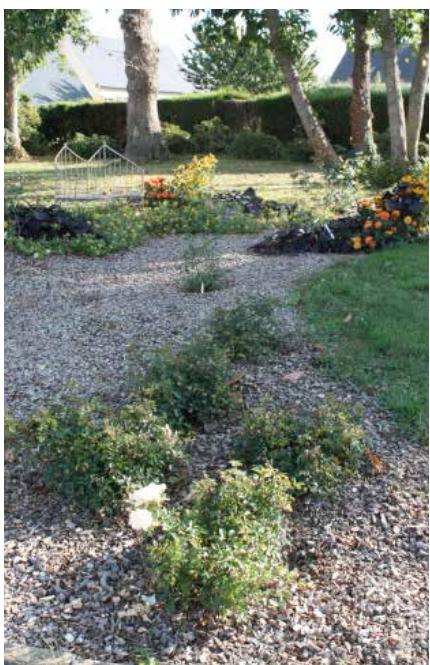
L'équipe veille à réaliser les aménagements en plantes vivaces, graminées afin d'en réduire les coûts et le temps d'entretien (moins d'arrosage, moins de désherbage) dans le respect de l'environnement et du développement durable.

Les derniers aménagements concernent :

► Les rues des Acacias et des Perrières,



► Le massif route de Janzé avec une ambiance « romantique » qui invite au calme le temps d'une halte,



Le thème du fleurissement 2016 retenu a été celui de l'Ecole. Les enfants lors des TAP ont réalisé divers objets qui ont agrémenté nos jardinières.

Label « Villes et Villages Fleuris » : un honneur pour notre commune d'avoir été retenue, via le comité départemental, pour concourir au niveau de la Bretagne ! Le jury régional est venu nous visiter le 27 juillet.



Une fierté lors du **palmarès 2016** dévoilé le lundi 7 novembre : notre commune a obtenu un panneau et une première fleur, distinction et récompense pour nos agents, l'équipe constituée d'élus et de bénévoles, qui embellissent notre cité depuis de nombreuses années. Cf article mois après mois.



Décoration de Noël 2015
avec la participation des enfants
de la garderie

Communication

L'édition de ce bulletin fait écho de la réalisation du nouveau **Relais Information Service**, véritable vitrine de notre commune.

Vous pourrez retrouver les plans sur notre site internet à la rubrique "La Commune, Plans" :

<http://letheildebretagne.fr/?-Plans->



Par ailleurs, le **site internet communal** est régulièrement réactualisé. Vous y retrouvez les différents évènements sur notre commune dans la rubrique "Agenda" et "Actualités" ; des rubriques sur les formalités, etc.

Vous pouvez aussi questionner vos élus <http://letheildebretagne.fr/?Contact>

La page Facebook est elle aussi un vecteur de communication, et nos 3 administrateurs se chargent au quotidien de vous faire partager les informations.

N'hésitez pas à suivre notre page : <https://www.facebook.com/letheildebretagne/>

... Sans oublier **la Feuille mensuelle « Infos Le Theil »** dont vos articles sont à déposer pour le 15 du mois en mairie.

Merci aux équipes d'élus et de bénévoles qui œuvrent dans l'ombre pour que notre commune soit attractive et communicative. ■

Geneviève FERRÉ
3^e adjointe





Vie scolaire

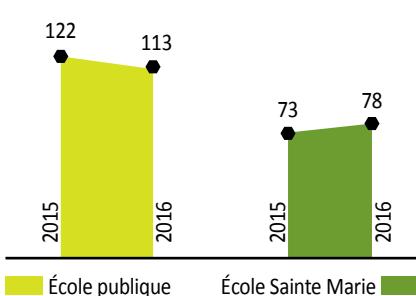
Les Temps d'Activités Péri-éducatives, TAP

Depuis la rentrée de septembre 2014, notre commune est entrée dans la réforme des rythmes scolaires par la mise en place des TAP pour les enfants des 2 écoles de son territoire. C'est donc la 3ème année que les enfants de l'Ecole publique ont la possibilité de découvrir des activités variées dans le cadre de TAP ; les enfants de l'Ecole privée entament, eux, leur 2^e année.

Petit point sur l'effectif des écoles et la fréquentation des TAP.

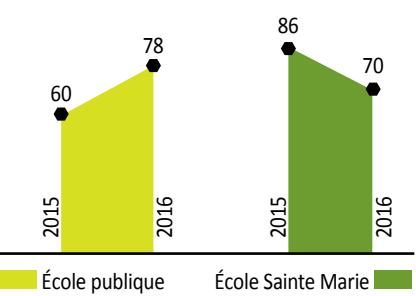
Sur l'année scolaire 2016-2017, nous pouvons noter une légère baisse du nombre d'élèves sur notre commune.

Evolution des effectifs scolaires

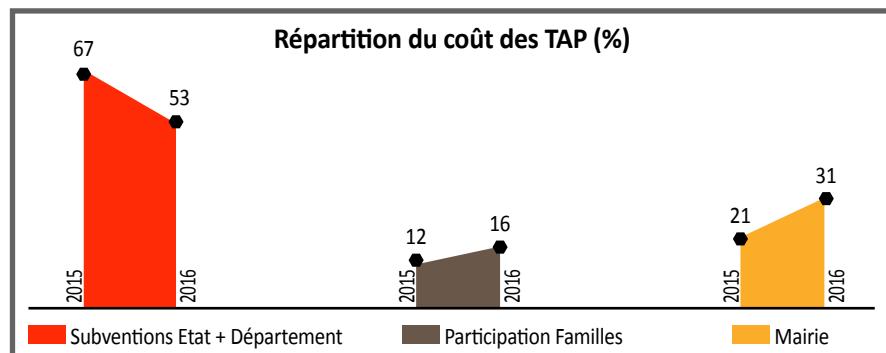


Le taux de participation aux TAP reste élevé ; proportionnellement, il y a plus d'enfants de l'Ecole publique à fréquenter les TAP pour cette année scolaire contrairement à l'an dernier où les enfants de l'Ecole privée étaient plus nombreux.

Evolution de la fréquentation des TAP (%)



Le coût des TAP – Temps d'activités périscolaires :



Lors de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le Gouvernement a décidé l'octroi d'une subvention pour aider financièrement les communes à organiser les TAP. Celle-ci a été pérennisée cette année et nous recevons ainsi une somme de 90 € par enfant scolarisé.

Le Conseil Départemental a souhaité, lui aussi, encourager les mairies dans la mise en place de ces activités. Pour l'année scolaire 2014-2015, il nous a été versé la somme de 50 € par enfant. En 2015-2016, l'aide du Département a été réduite à 25 € par enfant. Malheureusement, cette aide a été supprimée depuis la rentrée de septembre 2016.

Comme de nombreuses communes, nous avons fait le choix de solliciter une participation financière des familles dans le cadre des TAP. Du fait de la baisse puis de la suppression de l'aide du Département, nous avons dû augmenter le montant de la participation, mais sans répercuter la totalité de la perte financière subie.

En 2015-2016, la commune a pris à sa charge 21 % du coût des TAP, soit 6.935 €. Pour cette année, nous estimons le reste à charge pour la commune à hauteur de 31 %, soit 10.223 €.

Nous avons à cœur d'offrir aux enfants de la commune des activités de qualité tout en essayant d'augmenter la diversité des propositions. Dans nos recherches d'intervenants, le coût financier est pris en compte afin d'éviter, au maximum, une hausse de la participation demandée aux familles.

Dans la globalité, les enfants se disent satisfaits des activités proposées. Nous prenons en compte toutes les remarques pour améliorer le dispositif actuel, dans la mesure de nos possibilités.

Stéphanie LEREBOURS,
4^e adjointe





Culture, jeunesse, vie associative

Une année riche en évènements pour notre cité !

Réalisation de peinture à Biblio'Theil

A BIBLIO'THEIL, la réalisation de peinture des poutres et de quelques murs en blanc a égayé notre lieu de lecture.

Avis aux amateurs ! La Bibliothèque reste ouverte afin d'accueillir de nouveaux talents pour compléter ce mur d'exposition. Toutes propositions seront étudiées par le Comité Consultatif Culture.



Cinéma Plein Air

A l'initiative de quelques membres du Comité Consultatif Culture et de la compagnie ARTEFAKT, nous avons organisé au mois de Juin, le 1^{er} CINEMA PLEIN AIR au stade André Hoisnard. Les parents d'élèves de l'école ont ainsi pu admirer le court métrage réalisé par leurs « petites têtes blondes ».

Puis, nous avons visionné le film d'animation RIO 2. Au final, ARTEFAKT nous a enchanté et réchauffé avec le spectacle des jongleurs de feu.

Tous étaient ravis malgré la météo capricieuse !

Un grand Merci : mon groupe de travail et moi-même tenons à remercier les membres de l'association ART FLORAL qui nous ont soutenu dans ce projet et organisé la partie restauration.



5^e adjointe
Catherine FORESTIER





Janvier

Soirée des Vœux

Le 8 janvier 2016, les Theillaises et les Theillais étaient rassemblés pour la traditionnelle soirée des vœux. Ce temps convivial permet, comme chaque année, de se revoir pour nous souhaiter une bonne année à venir. Enfants, parents et grands-parents se sont retrouvés autour de M^{me} le Maire et du Conseil Municipal pour parler de l'année écoulée et évoquer les projets de l'année qui commence. Après le discours de vœux, et l'accueil des nouveaux habitants de la commune, grands et petits ont apprécié le théâtre d'ombre de Dominique BUISSONNAIS, le saltimbanque d'Essé bien connu au Pays de la Roche aux Fées. Ce fut un agréable moment qui s'est conclu par un pot d'amitié et quelques douceurs gustatives. ■

Eric GENDREAU



La Fête des jeux



Succès familial pour «La Fête des Jeux» au Theil de Bretagne. Environ 100 personnes ont répondu «présent» à l'invitation du Comité Consultatif Culture de la Commune **le dimanche 24 janvier 2016**.

Les enfants et leur famille se sont rassemblés pour jouer ensemble à de nombreux jeux de société connus et moins connus.

Un loto pour les enfants était organisé, avec lots. Et les adultes ont participé à une tombola gratuite qui a permis à quatre d'entre eux de gagner un panier de légumes offert par «le Pays fait son jardin» et deux entrées pour la saison culturelle offerte par la Communauté de Communes de la Roche aux Fées.

Cette deuxième édition incite les organisateurs à renouveler la journée festive l'année prochaine.

Les bénéfices de cette journée ont été reversés au Secours Catholique de Retiers. ■

Laure ROBERT



Article Ouest-France du lundi 09/05/2016
Un don du Theil remis au Secours Catholique local

Le comité consultatif culture du Theil de Bretagne, constitué de quatre élus et de deux non-élus, fonctionnant sous la responsabilité de Catherine FORESTIER, adjointe à la culture, a organisé une Fête du Jeu en janvier. Un bénéfice a été dégagé et la volonté du comité a été d'offrir 100 € au Secours Catholique basé à Retiers.

Le chèque a été remis samedi à Marie-France RESTIF, responsable à Retiers, entourée de membres de son équipe du Secours Catholique local.

«**Cette somme est la bienvenue, car nous avons de grands besoins. Nous vous en remercions**», a souligné Marie-France RESTIF.



Arrivée du 4L Trophy

4L Trophy 2016

Un Theillais, une Thourisienne : "Nous avons atteint le désert marocain et Marrakech avec notre 4L Francyne !"

En février 2016, nous avons participé à la 19ème édition du 4L Trophy. Après plusieurs mois de préparation (mécanique, collecte de fonds...), plus de 6.000 km parcourus et des souvenirs plein la tête, l'objectif a donc été atteint.

L'aventure et le côté humanitaire étaient nos motivations principales. 1200 voitures au départ, nous avons eu la chance de faire partie des 40 équipages sélectionnés comme « ambassadeurs ». C'est pour nous l'occasion de passer une journée complète pendant le rallye avec les enfants du désert, au sein des écoles construites grâce aux éditions précédentes du 4L Trophy.

Un périple riche en émotion ! A notre retour, nous avons décidé de raconter notre raid en organisant une soirée « couscous du désert », les bénéfices ont été reversés à l'association « Enfants du désert ».

Grâce au 4L Trophy 2016, une 16^e école a pu être construite dans le village de Tafraoukht, en plein désert... ■

Anne-Laure MISERIAUX et Stéphane LEBRETON



Ecole construite grâce à 4L Trophy

Février

Les Anciens Combattants du Theil dynamisés par les Citoyens de la Paix

Le samedi 6 février, l'assemblée générale des CATM-TOE-Veuves et Citoyens de la Paix a réuni plus de 40 participants, en présence de M^{me} Marie-Annick BOUÉ, Maire, et de nombreux conseillers municipaux, sans oublier les épouses des adhérents.

Après leur avoir souhaité la bienvenue, M. Le Président André LERAY rendit hommage à nos 8 disparus en 2015 et ordonna une minute de silence.

Il reprit les effectifs et se félicita de l'arrivée de nouveaux Citoyens de la Paix qui assureront notre relève dans l'association.

Les effectifs actuels sont au nombre de 39 adhérents : 1 engagé volontaire, 17 CATM, 5 veuves et 16 Citoyens de la Paix.

Il n'y a pas eu d'élection du tiers sortant, mais 2 nouveaux membres sont entrés au bureau :

► M. Jean-Louis COCAULT, responsable des Citoyens de la Paix et porte-drapeau,

► M. Philippe PELTIER, photographe officiel de la section.

Comme chaque année, sont prévues les cérémonies du 8 mai, avec la remise des décorations et du 11 novembre.

Comme point d'orgue, cette année, la commémoration du dimanche 4 décembre 2016 en hommage aux morts en Afrique du Nord, organisée au Theil de Bretagne, à laquelle seront invitées les dix communes environnantes.

Le congrès interdépartemental du samedi 11 juin à Le Verger (35) a été également mentionné.

Une tombola conviviale suivie du verre de l'amitié et de la galette clôturaient cette réunion. ■

Gérard COLLIN





Avril

Repas du C.C.A.S.

Le repas annuel des aînés, à partir de 70 ans, organisé par le bureau du Centre Communal d'Action Sociale se déroulait **ce jeudi 21 avril** au restaurant « le Theillais ».

Madame BOUÉ, entourée des doyens de la commune, ainsi que de M. COURTIGNÉ, Président du Club de la Joie, et de M. LERAY, Président des Anciens Combattants, présidait ce repas de 78 convives.

Le service de ce menu très copieux était assuré par des membres du bureau du C.C.A.S.

L'animation, complétée de chants, a permis de passer un agréable moment. Puis, a suivi la détente : danse, mais surtout jeux de cartes par petites équipes.

Il ne faut pas oublier les 14 personnes malades ou invalides pour lesquelles les repas ont été servis à leur domicile.

Chacun a quitté les lieux dans la soirée, en souhaitant se retrouver l'an prochain.

Un grand merci au C.C.A.S qui, chaque année, permet ce rassemblement. ■

Gisèle NEVEU,
Membre du C.C.A.S.



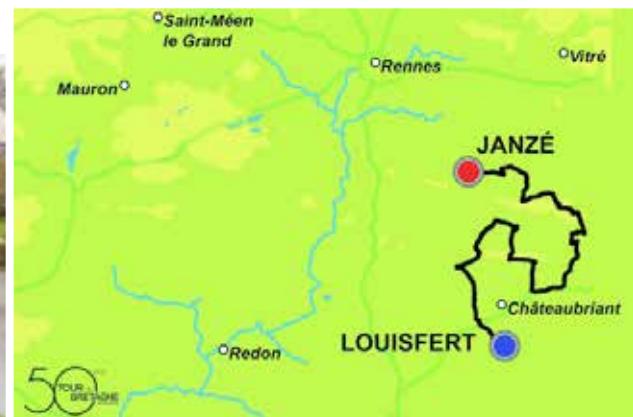
Repas du C.C.A.S.

Course cycliste

L'étape n° 3 du 50^e Tour de Bretagne cycliste : 125 kilomètres parcourus dans le Pays de la Roche aux Fées au mois d'avril.

Le mercredi 27 avril, depuis Retiers, ce sont près de 150 coureurs qui empruntèrent la Route Départementale 107 qui relie Marcillé-Robert aux abords des villages du Burin, Barbret, La Croiserie et la Barre, pour le plus grand bonheur des amateurs de vélo !

La commune de Janzé accueillait l'arrivée en fin d'après-midi. ■





Hommage à Suzanne COTREL et Marcel LAIRY

Le dimanche 8 mai, une cinquantaine de personnes a assisté à la commémoration. Cette cérémonie a été marquée par la remise de l'insigne de porte-drapeau, par M^{me} BOUÉ, à M. Marcel LAIRY, Ancien Combattant, qui assume cette fonction depuis plusieurs années. M^{me} Suzanne COTREL (veuve de l'ancien président M. Raymond COTREL), trésorière de l'association et Citoyenne de la Paix, a été décorée de la médaille interdépartementale pour services rendus pendant 42 ans, des mains de M. André LERAY, Président. ■

Gérard COLLIN



71^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

C'est sous un beau soleil que la **commémoration du 8 mai 1945** a eu lieu. Dans un premier temps commémoratif, les Anciens Combattants, les Citoyens de la Paix, les élus et la population se sont réunis devant le monument aux morts. Ce fut un émouvant moment de recueillement en mémoire de ceux qui se sont battus pour notre liberté durant le second conflit mondial, avec une pensée particulière pour les victimes des attentats de 2015.

Un second temps commémoratif a eu lieu à la Résidence Albert Aubry, devant le Drapeau, où se sont recueillis les résidents Anciens Combattants, arborant leurs décorations, dont une Légion d'Honneur. Un apéritif et un repas festif ont ensuite complété cette journée de fête. ■

Eric GENDREAU, Citoyen de la Paix





Juin

Fête de l'École Publique



Dimanche 12 juin 2016 a eu lieu la Fête de l'École Publique. Les enfants étaient ravis de présenter à leur famille et aux habitants de la commune leurs costumes multicolores sur le thème de « La Solidarité autour du monde ».

Un défilé s'est déroulé dans les rues du centre du Theil, emmené par un magnifique char surplombé d'une énorme mappemonde réalisée par les parents d'élèves !

Arrivés sur le terrain communal, les enfants se sont rassemblés pour offrir à tout ce public un spectacle de danses et chants du monde, organisé par les enseignants de l'École depuis plusieurs semaines.

Cette journée s'est ensuite poursuivie dans la bonne humeur, et ce, malgré un temps quelque peu capricieux, au sein des stands de jeux, structures gonflables, promenades à poneys...

A l'issue de notre concours de palets, les équipes gagnantes ont pu repartir les bras chargés d'un panier bien garni, offert gracieusement par des artisans et des commerçants locaux !

Encore un grand merci à toutes les personnes bénévoles et aux enseignants impliqués dans l'organisation de cette importante manifestation. Cette grande fête est toujours très attendue par les enfants de l'École et clôture dans la joie l'année scolaire ! ■

Eline CRÉPEAUX

La Chapelle de Beauvais : un patrimoine visité

Le jeudi 16 juin, un groupe de près d'une cinquantaine de personnes, membres de la Communauté de Saint Vincent de Paul, de Châteaubriant et d'Ancenis, faisait une halte à la Chapelle de Beauvais.

Ils étaient de retour d'une journée de découverte autour de Dinan, Bécherel...

Accueillis par A. BOUCAUD et G. FERRÉ, Albert s'improvisa guide touristique le temps de la visite. Le groupe, très intéressé par l'histoire, apprécia notre village et fut enchanté de découvrir un tel patrimoine non loin de chez eux. Certains ont promis de revenir... Pour aussi découvrir nos chemins de randonnée. ■

Geneviève FERRÉ





Cinéma en plein air

Le vendredi 17 juin, le Comité Consultatif Culture du Theil de Bretagne et la Compagnie ARTEFAKT ont organisé la «1^{re} soirée cinéma en plein air», au stade André Hoisnard.

Environ 60 personnes ont participé à cette première.



Cette soirée perturbée par un temps incertain a débuté par une présentation du film de l'atelier du cinéma et des TAP. Un peu de frissons, du rire et de l'émotion.

La projection de RIO 2 a réjoui petits et grands.

Puis, la nuit tombée, la compagnie ARTEFAKT a éclairé le ciel Theillais grâce à son spectacle de jongleurs de feu. ■

Dominique KISS



Extrait film réalisé lors des TAP

Les écoliers invités à découvrir l'institution communale

Mardi 7 juin, Marie-Annick BOUÉ, Maire, et Stéphanie LEREBOURS, Adjointe aux Affaires Scolaires, recevaient les enfants des deux écoles.

En matinée, les élèves de CE2 et CM1 de l'École Privée découvraient l'univers de la mairie et les services, et surtout la salle du Conseil Municipal. L'après midi, ce fut au tour des élèves de CM1 et CM2 de l'École publique.

Un diaporama leur a été présenté pour leur faire découvrir la commune, son rôle et son fonctionnement.

Enfin, des ballons et divers équipements leur ont été remis, qu'ils pourront utiliser au plateau multisports. ■

Geneviève FERRÉ



Ecole publique, référent Maire : Damien SZCZEPANIAK



Ecole privée, référent Maire : Alexane GORGET

Fête de la musique 2016

La 14^e édition de la Fête de la Musique a eu lieu **le samedi**

18 juin 2016, sous le signe de la fête et de la bonne humeur comme toujours. Environ 300 moules-frites ont été servies par l'équipe de bénévoles du Comité des Fêtes. Sans danger, l'animateur a mis le feu sur la place de l'église.

A vos agendas, notez ce rendez-vous incontournable en 2017 : **le samedi 17 juin 2017**. ■

Le Comité des Fêtes





Première journée citoyenne au Theil !

Pour la première fois, notre commune, à l'initiative de Geneviève FERRÉ, Adjointe déléguée au cadre de vie, a organisé une journée citoyenne.

L'opération a eu lieu **le samedi 25 juin de 9 h à 13 h**. Le temps d'une matinée, les élus et deux jeunes ont prêté mains fortes aux agents en effectuant un désherbage écologique.

Les massifs et abords de la mairie et du centre socioculturel ont été nettoyés.

Un petit coup de pouce à nos agents particulièrement sollicités en cette période et une volonté d'offrir aux Theillais un cadre de vie agréable et valorisé !

Cette journée sera reconduite **au printemps ou à l'été 2017.** ■



Kermesse des Écoles du RPI

Le dimanche 26 juin a eu lieu la kermesse du RPI sur le thème de la planète et de l'environnement. La messe des familles a introduit cette journée. Ensuite, les enfants costumés de vives couleurs ont défilé dans les rues de la commune.

L'après-midi s'est poursuivie avec des animations diverses : stands de jeux, concours de palets,... Et les danses et chants interprétés par les élèves. ■

Nolwenn CHARUEL





Juillet

Dispositif argent de poche pour les jeunes de 16 à 18 ans

Pour la 3^e année consécutive, notre commune a proposé aux jeunes Theillais de réaliser des petits travaux encadrés et rémunérés.

Objectif : cette opération a pour but de familiariser le jeune avec le monde du travail.

Les principaux travaux ont été consacrés à l'embellissement du bourg et au nettoyage des allées du cimetière.

Période : les chantiers se sont déroulés **du 4 juillet au 12 août 2016**, les matins de 8h00 à 11h00.

Rémunération : la rétribution pour les 3 heures de travail effectuées est de 15 €. ■

Catherine FORESTIER



Eric et Philippe encadrant les jeunes

Concours régional des Villes et Villages Fleuris - Visite du Jury régional

En 2015, notre commune a obtenu le deuxième prix au Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris de 1.001 à 3.500 habitants, ainsi que le prix spécial départemental.

A ce titre, en 2016, notre commune a été retenue, via le comité départemental, pour concourir au niveau de la Bretagne. Les conditions d'attribution du label sont basées sur des critères définis par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF). Ils concernent la démarche de valorisation, le patrimoine végétal et le fleurissement, la gestion environnementale et la qualité de l'espace public et, enfin, l'analyse par espace, notamment les entrées et le centre de la commune. Un dossier de présentation précisant le contexte communal ainsi que les renseignements sur les critères du label ont été transmis au Jury avant leur visite.

Le mercredi 27 juillet, le jury présidé par André CROCQ, Conseiller Régional de Bretagne en charge du développement durable,

s'est rendu sur notre commune. Il était accompagné de Katell BEUCHER, chargée de mission fleurissement au Comité régional du tourisme de Bretagne, François LE GOFF de l'Union Nationale des Entrepreneurs de paysage, et de Patrick LAMY, Président départemental et régional de la Fédération Nationale des producteurs de l'Horticulture.

80 évaluations de villes et villages de Bretagne sont à effectuer en quinze jours.

Rendez-vous en novembre pour savoir si notre commune sera labellisée « première fleur » ! ■

Geneviève FERRÉ



Marie-Annick BOUÉ, Daniel CATELLIER (Responsable du fleurissement) et Geneviève FERRÉ, entourés des membres du jury



Septembre

Vide-Grenier

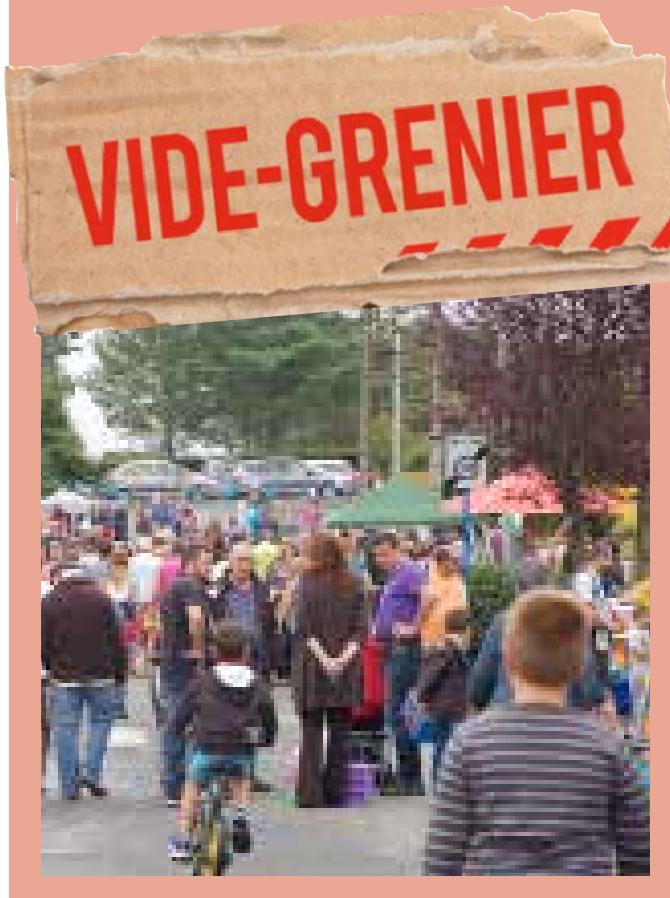
Le dimanche 4 septembre 2016, pour la première fois, les associations de parents d'élèves des Écoles Publique et Privée du Theil de Bretagne (Amicale des parents d'élèves de l'École Publique et OGEC Sainte Marie) ont co-organisé le vide grenier annuel de la commune.

Là aussi, le temps fut capricieux ! Mais malgré quelques averses en matinée et de nouvelles consignes de sécurité dues aux événements récents, c'est dans une très bonne ambiance que 130 exposants ont proposé aux promeneurs, une variété importante d'objets à vendre : bibelots, vêtements, jouets... !

Le bilan de cette nouvelle organisation est plus que positif pour les deux associations de parents d'élèves sans qui l'événement n'aurait pu avoir lieu. Rendez-vous est déjà pris pour co-organiser le vide grenier 2017 !

Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles des deux Écoles qui ont pu donner de leur temps, dès ce tout début d'année scolaire ! ■

Eline CRÉPEAUX



A noter : Tout le Theil à vélo 2017 aura lieu le dimanche 10 septembre 2017

Tout le Theil à vélo



Pour la 3^e année consécutive, le Comité des Fêtes a organisé une balade en vélo d'environ 25 km le dimanche 11 septembre 2016.

Plus de 100 personnes (83 vélos et 20 marcheurs), petits et grands, ont répondu présentes pour réaliser la rando à travers la campagne et la forêt du Theil.

Ce fut un très bon moment de détente et de convivialité en famille et entre amis. En fin de parcours, une petite buvette et une vente de gâteaux ont été réalisées pour permettre de reprendre des forces et d'échanger.

La bonne ambiance de cette balade nous incite à renouveler le rendez-vous l'année prochaine, avec un nouveau circuit. ■

Aurélie SOLLIER





La rentrée de « Braise Tango » à la Rigaudière

Les 10 et 11 septembre avait lieu, comme chaque année, la rentrée de l'Association rennaise Braise Tango au château de la Rigaudière, Résidence Albert Aubry.

Le samedi et le dimanche matin, des enseignants professionnels de tango argentin ont organisé une série d'exercices et de mouvements posturaux importants pour cette danse. Des stages avaient lieu les après-midis, dont deux stages d'initiation et deux stages pour danseurs confirmés. Des résidents de la maison de retraite ont pu assister à ces stages et découvrir le tango argentin. Le samedi soir, après la traditionnelle auberge espagnole avec barbecue, la milonga (bal argentin) a rassemblé près d'une centaine de couples de danseurs. A 23 heures, les professionnels nous ont gratifié d'une démonstration remarquable. Le dimanche, en début d'après-midi, quatre couples dont le directeur et son épouse, ont dansé auprès des résidents de la maison de retraite.

Ce week-end fut très réussi, il s'agissait de la quatrième édition et nous attendons la cinquième avec impatience en 2017. ■

Éric GENDREAU



Visites Patrimoine : des visites pour découvrir des lieux privés ou fermés au grand public

Les 28 mai, 19 juin et 17 septembre, Josiane Caillebot, guide conférencière est revenue pour notre plus grand plaisir nous proposer une vie de château avec ses visites commentées du Château de la Rigaudière au Theil-de-Bretagne. Au total, 80 personnes ont pris part à cette découverte de l'histoire des lieux.

Avant d'être acheté par le ministère des Anciens Combattants en 1955 pour accueillir la Résidence Albert Aubry, la maison de retraite actuelle, le Château de la Rigaudière fut au XVIII^e siècle la propriété de conseillers au Parlement de Bretagne, dont des membres de la famille de Lopriac, et le symbole de la réussite d'un secrétaire du roi nouvellement anobli, Pierre Petit. Ce dernier embellit considérablement la demeure et ses environs, et ne néglige aucun signe de noblesse comme la délicate ferronnerie surmontant le puits. La visite proposée fait découvrir une partie de l'intérieur de ce très beau château dont les façades furent agrémentées de tourelles au XIX^e siècle. Parmi les différents propriétaires, retenons la famille de Léon des Ormeaux dont deux frères, Ange et Amand, furent le premier, Maire de Rennes, et le second Maire du Theil. Et le dernier propriétaire privé, Robert Bellanger, qui fut lui aussi un homme public tout en étant un industriel de l'automobile.

Chacun est reparti avec une vision nouvelle sur ce lieu chargé d'Histoire. ■





Les Classes 6

Le dimanche 25 septembre 2016, 50 personnes se sont réunies pour fêter leur classe. La traditionnelle photo avait réuni 6 bébés de 2016, merci à leurs parents. Les 70 ans étaient les plus nombreux. L'après midi festive et récréative animée par « Emmanuel » nous a encouragé à rechercher des musiques d'hier et d'aujourd'hui sous forme de jeux appréciés par tous. Tous ont promis de se retrouver dans 10 ans pour une autre chorégraphie au Restaurant "Le Theillais". ■

Catherine FORESTIER



1916 – 2016 Cent ans :

l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre



L'arrêté du 2 mars 1916 instituant l'Office National des Mutilés et Réformés, premier des offices qui donnera naissance à l'ONACVG, a été la date retenue pour commémorer le centenaire de l'Office à l'Hôtel des Invalides à Paris. Le directeur de la Résidence Albert Aubry y assistait.

Le 30 septembre 2016, à Rennes, l'ONACVG commémorait ce centenaire à la maison des associations, place du Champ de Mars. La Directrice générale de l'ONAC est venue au Theil pour remettre des médailles du travail à neuf agents particulièrement méritants, dont quatre demeurant au Theil, M^{me} Annick SAVOURÉ, M^{me} Marie-Paule POIRIER, M^{me} Nelly FIEURGANT et M. Éric HAMON.

L'Office National des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) a pour mission de veiller aux droits et à la reconnaissance de trois millions de bénéficiaires : anciens combattants, déportés, résistants, pupilles de la nation, victimes

de guerre et du terrorisme et leurs ayant-cause. Cet établissement public sous tutelle du ministère de la Défense et des anciens combattants veille à la transmission de la mémoire des conflits contemporains, notamment en sensibilisant les jeunes scolaires et le grand public aux témoignages des anciens combattants. L'ONACVG poursuit ses missions originales tout en s'adaptant aux nouveaux enjeux de la société contemporaine. ■

Éric GENDREAU

Directeur de la Résidence Albert Aubry

M^{me} Rose-Marie ANTOINE, Directrice générale de l'ONACVG et Éric GENDREAU remettant la médaille à M^{me} Annick SAVOURÉ, récemment retraitée qui a connu la résidence pendant plus de trente ans.



Monsieur Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire, entouré de militaires en tenues anciennes.



Octobre

Tous pour la vie, 33 heures contre le cancer

Du 30 septembre au 2 octobre s'est déroulée la 26^e édition de « Tous pour la Vie ».

L'an passé, un record pour l'association : 42.350 € de fonds ont été récoltés pour l'Institut Curie à Paris et le Centre Eugène Marquis à Rennes.

Pour cette année :

- 25 Theillais ont assisté au repas - spectacle du samedi soir,
- Le dimanche, une quarantaine d'adultes et 8 enfants ont marché vers Janzé en parcourant environ 10 km. Une motivation pour certains d'entre nous à l'arrivée : les crêpes pour les plus grands et le château gonflable pour les plus petits.

► Plein d'autres participations aux différentes activités sur le Champ de Foire de Janzé, telles que les courses adultes, les courses enfants..., sans compter la possibilité d'acheter ses paniers de légumes...

Enfin, le traditionnel lâcher de ballon clôturait ce week-end de générosité et d'échanges avec toujours le même succès.

Merci à tous de votre solidarité !

Emile LOUVEL, Marie TREBON
Référentes pour Le Theil



Au départ du Theil



A l'arrivée

Résidence Albert Aubry - Transfert

La loi n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016 précise que les biens et autorisation d'exploitation des établissements médico-sociaux de l'ONACVG, dont la **Résidence Albert Aubry du Theil de Bretagne**, soient transférés vers un autre établissement public.

La loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires prévoit, quant à elle, dans son article 90, le transfert des agents en fonction de la fonction publique de l'Etat vers la fonction publique hospitalière.

Le décret 2016-1205 du 7 septembre 2016 du ministère des affaires sociales et de la santé précise dans le détail les modalités de ce transfert.

Enfin, le **décret n° 2016-1351 du 11 octobre 2016**, signé du 1^{er} Ministre, nomme le **Centre Hospitalier de Janzé comme représentant de l'établissement du Theil**.

La maison de retraite du Theil sera donc reprise en gestion et en propriété par le Centre Hospitalier de Janzé **à compter du 1^{er} janvier 2017**.

Éric GENDREAU



Inauguration du plateau multi-sports et du Pumptrack au Parc du Lavoir

Le samedi 15 octobre a eu lieu l'inauguration du plateau multisports et du Pumptrack au Parc du Lavoir, dans un parc totalement réaménagé.

Diverses personnalités politiques :

Isabelle LE CALLENNEC, Députée de la circonscription,
 Dominique DE LEGGE, Sénateur d'Ille-et-Vilaine,
 Frédéric BOURCIER, Vice-président en charge du Sport au Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine,
 Aymeric MASSIET DU BIEST, Conseiller Départemental,
 Monique SOCKATH, Conseillère Départementale,
 Luc GALLARD, Président de la CCPRF,
 Michel BRÉGU, Président de l'Office des Sports de la Roche aux Fées,
 Christian SORIEUX, Vice-président des Sports de la CCPRF,
 Jean-Claude BLOUIN, Maire Honoraire,
 sont venues se joindre aux élus, aux Theillais et aux enfants des écoles, venus pour la circonstance, tester les différents équipements. Elles ont apprécié le dynamisme de notre commune, pour proposer à la population des infrastructures complémentaires et unique (Pumptrack) sur le Pays de La Roche aux Fées et au-delà.

Ces structures ont abouti grâce aux échanges et à la concertation préalable d'une commission spécifique composée de :

M.-A. BOUÉ, B. CLÉMENT, J.-L. COCAULT, G. FERRÉ, C. FORESTIER, C. LECOMTE, G. LUCE-OUBRY, E. PELTIER, S. THOMAS. Les conseils très avisés de deux adeptes de ce sport, Yann BIENASSIS et Nicolas HAMEL, ont particulièrement aidé la commission dans sa réflexion et son choix final.

Les riverains ont également été informés en amont et consultés. ■

Geneviève FERRÉ



Coûts HT des équipements

Plateau multisports et terrassement	72 943 €
Pumptrack	5 000 €
Acquisition tables, bancs,	2 717 €
Réalisation sols souples, et clôture	11 030 €
Subvention au titre du Contrat de Territoire	- 24 800 €
A charge pour la commune	66 890 €





Novembre

97^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Comme dans beaucoup de communes de France, la commémoration du 11 novembre a été organisée dans notre commune du Theil. De nombreux Theillais & Theillaises ont suivi devant le Monument aux Morts le déroulement de la cérémonie qui a commencé par le dépôt de Gerbe par M.-A. BOUÉ, Maire. Les enfants présents ont accroché des petits drapeaux tricolores sur le Monument.

Lecture du message de l'UFAC par Fanny HEINRY et Swanny COTREL et celui du Secrétaire d'Etat aux anciens Combattants par Madame le Maire. Sonnerie aux Morts et minute de silence ont été respectées.

Avant de se rendre à la Rigaudière, le verre de l'amitié, offert par la municipalité, a permis à chacun de se rencontrer et de ramener à la mémoire les souvenirs de cette horrible guerre.

A la maison de retraite de l'ONAC (jusqu'au 31/12/2016), ce fut devant l'ensemble des résidents, la levée des couleurs avec salut au Drapeau. La cérémonie officielle étant présidée par Éric GENDREAU, directeur et M^{me} JOUZEL directrice du Centre Hospitalier de Janzé. La Gendarmerie était représentée par l'Adjudant Chef BAUDOIN.

Après la cérémonie, les participants ont partagé, avec les résidents et leur famille, un apéritif convivial, suivi d'un excellent repas offert par la Résidence. ■

Gérard COLLIN



Concours régional des Villes et Villages Fleuris – Le Theil, commune labellisée

Le lundi 7 novembre, le palmarès 2016 a été dévoilé lors d'une cérémonie dans les locaux du Conseil Régional.

Notre commune a décroché sa première fleur et fait désormais partie des 207 villes et villages fleuris bretons (dont 47 sur 352 pour l'Ille-et-Vilaine), classés de une à quatre fleurs.

Quelques mots du Président du Jury André CROCQ faisant suite à leurs visites : « *la passion d'un métier... celle d'embellir nos villes et villages... démarche d'ensemble très professionnelle... impressionné par le travail quotidien des techniciens... conscience d'un travail intense... décourageant quand le temps n'est pas de la partie... tâches qui méritent le plus profond respect... message d'encouragement et de considération aux jardiniers, élus qui donnent de leur temps... en tenant compte du référentiel : limitation des intrants, préservation des ressources... »*



Une reconnaissance et un encouragement pour nos agents Daniel, Éric, Philippe et l'équipe constituée d'élus et de bénévoles (H. JOUANOLLE, J. BOUCAUD, D. PELTIER, L. ROBERT, M. TRÉBON, J.-L. COCAULT). Merci à tous pour votre implication au quotidien ! ■

Geneviève FERRÉ



« *Dans le cadre du concours des Villes et Villages fleuris, le Conseil Régional nous a décerné une fleur. J'adresse mes félicitations et ma reconnaissance à tous les acteurs du comité consultatif qui se sont impliqués, et particulièrement à Éric, Daniel et Philippe qui se sont investis pour que rayonne l'image de notre cité. Un grand merci à Geneviève, la cheville ouvrière de cette aventure.* »

Marie-Annick BOUÉ



Parc éolien citoyen : permis déposé

Grande étape pour notre projet éolien citoyen : Annick LEMONNIER, présidente de l'association Energie des Fées et Daniel BELLANGER, président de la SAS Féole ont déposé fin septembre la demande de permis de construire aux services instructeurs de la préfecture et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). L'étude du dossier devrait prendre environ 1 an. Si tout va bien, l'enquête publique diligentée par la préfecture devrait se dérouler début 2017.

Lumière sur le projet : A Martigné-Ferchaud, lieu dit "Le Bois Guy", quatre éoliennes brasseront bientôt de l'air. Dès 2018 et jusqu'en 2040, ces 4 paisibles élégantes amèneront la fée Electricité dans 8.000 foyers (hors chauffage), soit près de l'ensemble de la Communauté de Communes de la Roche aux Fées. Mâts de 125 m, pales de 55m, puissance de 2 Mw. Les études réalisées (acoustiques, géobiologiques, faune et flore, paysagère, potentiel éolien..) donnent un résultat favorable à l'implantation du projet.



Le photomontage du futur parc, tel qu'il apparaîtrait du lieu-dit Breil Neret.

Pour mémoire, un projet éolien citoyen est un projet porté par les acteurs du territoire et qui garde la gouvernance. Nous avons fait le choix d'un actionnaire = 1 voix quel que soit le montant de ses apports. Fiers de ce premier succès lors de la phase de développement, nous souhaitons poursuivre cette ligne pour les étapes suivantes.

contact@energiedesfees.fr - www.energiedesfees.fr

contact@feeole.com - www.feeole.com

Annick BULTHÉ, Vice-présidente

Genèse du projet :

Dès 2010, une quinzaine de citoyens se regroupent dans l'association Energie des Fées. Agriculteurs, commerçants, salariés, retraités, tous habitent le territoire. Ils souhaitent participer à la transition énergétique, contribuer au développement local et développer des actions de sensibilisation aux modes de consommation de l'énergie. Eoliennes en Pays de Vilaine apporte son expertise dans la gestion de projet citoyens : le parc éolien citoyen de Béganne est une de leurs réussites.

Début 2012, ils créent la SAS Féole, structure juridique mieux adaptée à porter un projet industriel. Désormais, ce sont 167 citoyens qui ont entièrement financé les études nécessaires au projet... Et voilà, la demande de permis de construire est déposée, la réflexion est entamée sur les prochaines étapes : organisation, financement,... La suite nous appartient à tous. A vous, à nous de jouer pour que ce projet sorte de terre. Un parc éolien citoyen est l'affaire de tous, rejoignez-nous !



Plus de 70 personnes sont venues s'informer sur ce projet lors de la réunion publique du 14 octobre, salle des maîtres beurriers.
Des échanges riches, parfois contradictoires et toujours instructifs !

**Vos papiers,
s'il vous plaît !**

À partir du 1^{er} janvier 2017,
tous les papiers se recyclent
et sont à déposer dans la borne collective.

Les autres emballages recyclables restent dans le sac ou le bac jaune.

smictom **ecotello**

Pour plus d'informations : www.smictom-sudest35.fr



SMICTOM

novembre-décembre 2016

smictom
SERVICE PUBLIC
DE COLLECTE ET TRAITEMENT
DE VOS DÉCHETS MÉNAGERS

(en bref)

Tous les papiers à la borne en 2017
L'utilisation des bornes à papier prendra effet dès le 1^{er} janvier 2017. Pour permettre aux usagers d'optimiser leurs déplacements, les bornes à papier se trouveront à proximité des bornes à verre.



UNE ALTERNATIVE AUX BORNES



Suite au changement du tri du papier, certains professionnels se verront proposer un nouveau service pour leur éviter des trajets vers les bornes à papier. Ils pourront souscrire à ce service via un abonnement pour le collecte de ces matériaux directement dans leur local. La mise en place de cette collecte sera progressivement déployée dans tout le territoire. Elle commencera par des zones denses en activité économique.

ÉCOLOGIQUE, SOCIALE ET SOLIDAIRE

Cette démarche devrait favoriser le tri. En outre, elle comportera une dimension sociale puisque le SMICTOM souhaite confier cette mission à des porteurs de l'économie sociale et solidaire : structures d'insertion, entreprises adaptées, etc. Si le Syndicat se positionne aujourd'hui comme l'acteur qui impulse et pilote l'initiative, il est prévu qu'à terme les porteurs de projet en charge de la collecte puissent travailler et prospecter en autonomie.

SMICTOM Sud-Est 35
28, rue Pierre et Marie Curie 35500 Vitré
02 99 74 44 47
contact@smictom-sudest35.fr
www.smictom-sudest35.fr

septembre-octobre 2016

smictom
SERVICE PUBLIC
DE COLLECTE ET TRAITEMENT
DE VOS DÉCHETS MÉNAGERS

(en bref)

Distribution des sacs jaunes

Cette année, la distribution des sacs jaunes aura lieu du 2 au 21 octobre. Les dates de distribution sont indiquées sur le site Internet du SMICTOM. Les usagers devront penser à sortir leur bac le jour de la distribution dans leur commune. Deux rouleaux seront fournis par foyer.



DES TAILLES DE BACS ADAPTÉES AUX FOYERS.

Comme la base incitative prendra en compte le nombre de levées des bacs gris, le SMICTOM a révisé les règles de dotation de ces bacs à la hausse. Aujourd'hui par exemple, un logement de deux habitants est doté d'un bac de 80 litres. Désormais, pour deux personnes occupant le même logement, le SMICTOM distribue un bac de 120 litres. Ainsi elles pourront sortir leur bac moins fréquemment.



UNE DISTRIBUTION PAR SECTEUR

La distribution débutera le 7 novembre et s'étendra sur un an. Elle sera divisé en cinq secteurs et assurée par 40 ambassadeurs qui rencontreront en porte-à-porte les 57 000 foyers et professionnels du territoire. Le secteur 1 correspond au nord du territoire : de Saint-M'Hervé à Saint-Didier en passant par Mœé et 19 autres communes. Les usagers seront avertis par courrier du passage des ambassadeurs.

SMICTOM Sud-Est 35
28, rue Pierre et Marie Curie 35500 Vitré
02 99 74 44 47
contact@smictom-sudest35.fr
www.smictom-sudest35.fr



La Communauté de Communes à votre service

La Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Fées (CCPRF) réunit **16 communes*** et compte 26 248 habitants qu'elle accompagne dans leur quotidien.



Culture

- Des animations des bibliothèques : « Une p'tite histoire passait par là » pour les 0/3 ans, « La tête dans les histoires » pour les 3/6 ans, « Bibliothèques en fête ». Elle prend également part à l'achat d'ouvrages et à l'animation des 4 prix littéraires : Prix Tatoulu pour les 7/13 ans, Prix A la Fol'ire pour les adultes, Prix de BD adultes Kazabül, Prix Ados.
- Un catalogue de livres et de ressources en ligne (musique, vidéos, journaux...) – www.bibliotheques-rocheauxfees.fr
- Le Hang'Art, établissement d'enseignements artistiques intercommunal du Pays de la Roche aux Fées : cours de musique, chant et théâtre en faveur de près de 500 élèves.
- La Saison culturelle au Pays de la Roche aux Fées : un programme de spectacles pour tous les goûts et tous les publics à découvrir sur le site internet de la Communauté de Communes. **En savoir plus :** www.cc-rocheauxfees.fr

Transports

Le Transport à la demande (TAD) évolue

Désormais les usagers du TAD bénéficient d'une baisse de tarif à 2 € le trajet simple et de la gratuité pour les enfants de moins de 5 ans accompagnés. Les quotas sont simplifiés avec 4 trajets simples par semaine et un élargissement des horaires jusqu'à 20h en semaine et 13h le samedi. Autre nouveauté, les personnes en insertion professionnelle peuvent aussi bénéficier du TAD, en accord avec les structures locales de l'emploi.

Pour toute information, adhésion et réservation de trajets, contacter la Communauté de Communes :
au **02 99 43 64 87**
ou communaute.communes@ccprf.fr

- Dispositif "Pass Jeunes" pour les 12/18 ans, un tarif préférentiel : 2 € l'aller/retour pour se rendre au centre aquatique communautaire "Les Ondines" à Janzé pendant les vacances scolaires.
- Un minibus de 9 places à la disposition des associations, des clubs et des communes à titre gratuit, hormis le carburant. Sur réservation auprès du Service transport.

Numérique

- Bretagne Très Haut Débit : la Communauté de Communes accompagne et facilite l'arrivée de la fibre optique dans certaines communes du territoire.
- Le FabLab intercommunal « La Fab'rrique » est ouvert à tous.



Doté d'outils numériques comme une nouvelle imprimante 3D, une fraiseuse numérique, découpeuse laser, imprimante 3D... c'est un lieu d'innovation et de création où chacun peut venir créer, bidouiller, observer, participer à des projets...même avec très peu de connaissances informatiques !

Pratique : FabLab « la Fabrique » Ouvert à tous dès 10 ans (sous la responsabilité d'un adulte). Tous les mercredis de 17h à 20h et les samedis de 10h à 12h30 (hors vacances scolaires). Dans l'Espace Jeunes d'Amanlis, 1 rue Jacques de Corbières

Contact : Antoine Tabet au **06 26 59 46 75**
fablab@ccprf.fr

Environnement :

- Engagement dans la voie du bois énergie : chaufferie bois du Réseau de chaleur de Janzé et programme Breizh Bocage pour la replantation des haies bocagères.
- Sensibilisation sur les questions environnementales : Balades thermiques, Education à l'environnement pour les scolaires.

Enfance, jeunesse :

- Le Relais Intercommunal Parents Assistantants Maternels Enfants (RIPAME) du Pays de la Roche aux Fées accompagne parents et professionnels de la petite enfance dans leur quotidien : modes de garde, contrat, apprentissages...
 - Matinées d'éveil à Amanlis, Brie, Coësmes, Essé, Janzé, Martigné-Ferchaud et Retiers, soirées d'échange en direction des parents et/ou des assistants maternels.
- Le Point Information Jeunesse du Pays de la Roche aux Fées (PIJ) intervient auprès des jeunes sur : santé, relations familiales ou affectives, addictions, scolarité, mal-être..., lors de permanences à Janzé et Retiers ou sur rendez-vous dans les autres communes.
 - Il coordonne des soirées d'échange pour les parents : « Questions d'ados » ainsi que le tournoi géant « Soda Quest ».
 - Le dispositif « The Box » répond aux questions anonymes des jeunes via un sms ou un mail.
- **En savoir plus :** www.cc-rocheauxfees.fr / Yvivre/Petite enfance/enfance/jeunesse



Habitat : des aides pour vos projets

- Le service Habitat accompagne les habitants et futurs habitants du Pays de la Roche aux Fées dans leurs projets immobiliers : achat, construction, rénovation, maintien à domicile...
- Permanences en alternance : le vendredi matin de 10h à 12h à Retiers, Janzé et Martigné-Ferchaud.
- Une plateforme pour vous guider : www.habitat-rocheauxfees.fr

Sports

- Soutien financier de l'Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées. 3 éducateurs sportifs interviennent auprès des associations sportives : formation des bénévoles, activités physiques de pleine nature avec les scolaires, écoles multisports à Essé, Amanlis et Martigné-Ferchaud.
- Le Centre aquatique intercommunal Les Ondines, porté par la Communauté de Communes et géré par la Société Récréa permet de bénéficier d'un apprentissage de la natation.

En savoir plus : www.les-ondines.fr

Tourisme

- Accueil touristique sur le site mégalithique de la Roche aux Fées et animations à destination des familles tout au long de l'année : Mercredis de la Roche aux Fées, Fête du Solstice d'Hiver, Visites patrimoines, Journées du Patrimoine, Off Scène...
 - « Mission Archéo » : une application grand public pour comprendre le site de la Roche aux Fées
- En savoir plus :** www.cc-rocheauxfees.fr / La Découvrir

Bien vivre chez soi

DES AIDES PUBLIQUES POUR VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION, ACHAT, RÉNOVATION D'UNE MAISON

Notre service Habitat :

- vous conseille sur les aides financières disponibles
- vous accompagne dans vos démarches administratives, avec une analyse personnalisée et gratuite de votre projet par des professionnels indépendants

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES
SERVICE HABITAT : 02 99 43 64 87 - [WWW.CC-ROCHEAUXFEES.FR](http://www.cc-rocheauxfees.fr)

Economie et emploi

Le Point Accueil Emploi du Pays de la Roche aux Fées est présent à Janzé et Retiers. Il propose un accompagnement sur mesure aux demandeurs d'emploi. Au programme : ateliers de techniques de recherche d'emploi, ateliers d'agilité numérique, mise en relation de l'offre et de la demande, webconférence...

La CCPRF accompagne les entreprises et artisans dans leurs projets d'implantation : ateliers de la BGE Ille-et-Vilaine, déploiement de parcs d'activités, mise en location de 2 immobiliers d'entreprises,...

La Maison du développement, siège de la Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Fées, se trouve au 16 rue Louis Pasteur à Retiers.

Des permanences de partenaires y ont lieu en lien avec ses compétences : Mission Locale, Permanences juridiques, CDAS...

En savoir plus : www.cc-rocheauxfees.fr
Tél. 02 99 43 64 87

Suivez l'actualité de la Communauté de Communes sur Facebook :
<https://www.facebook.com/CCPRF>

*Amanlis, Arbrissel, Brie, Boistrudan, Chelun, Coësmes, Eancé, Essé, Forges-la-Forêt, Janzé, Le Theil-de-Bretagne, Mancellé-Robert, Martigné-Ferchaud, Retiers, Sainte-Colombe, Thourie.



CHARTE REGIONALE DE DESHERBAGE

OBJECTIF ZERO PESTICIDE

ENGAGEZ VOTRE COMMUNE !

Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche

Pourquoi mobiliser votre commune ?

- La contamination des eaux par les pesticides**

Les pesticides (insecticides, fongicides, herbicides...) sont régulièrement utilisés pour l'entretien des espaces verts. On estime qu'environ 100kg de pesticides sont trouvés dans l'eau de pluie, parmi lesquels des résidus d'insecticide (japonais à 0,3 ppb). Malheureusement utilisés des sols imprévisibles, ces produits entraînent une pollution quasi-systématique de l'eau. Le secteur non agricole (industriel et particulier) représente 10 % des produits vendus en France mais est responsable de 60 % de la pollution des eaux.
- Un risque pour la santé humaine et l'environnement**

L'utilisation des produits phytosanitaires présente un risque pour la santé humaine, infections, troubles de la reproduction, cancers, troubles neurologiques... tout genre de pathologie peut se manifester par l'exposition à ces produits.
- Préservez l'eau : l'eau et le sol, les produits phytosanitaires impactent également le benthos. La contamination des milieux aquatiques entraîne une diminution de la flore et la faune et impacte fortement les écosystèmes.**
- Des projets locaux pour votre territoire**
 - Protéger la biodiversité
 - Protéger le sol et des habitats et des espèces
- Une démarche régionale**

Les élus locaux régionales et territoriaux qui vous entourent se mobilisent pour vous aider à réduire l'emploi des pesticides. Le Syndicat de la Seiche accompagne les communes dans cette démarche.

Pourquoi adhérer à la charte ?

- Permet d'établir un contrat de désherbage alternatif conditionné par l'adhésion à la charte
- Particularités d'entretien des espaces verts et aménagements importants
- Partie et conseils apportés par le Syndicat de la Seiche envers les techniques alternatives au désherbage chimique
- Mobilisation des travailleurs sociaux et des politiques publiques en place pour la transition

En signant la charte votre commune s'engage

Il existe jusqu'à 5 niveaux d'engagement

- | | |
|----------|--|
| Niveau 1 | <ul style="list-style-type: none"> Identifier un plan d'entretien Respecter la réglementation en vigueur (ordi et RPI autorisées, emplacement des pesticides, bannière Châtelperron des espèces...) Informez le syndicat sur la réglementation en vigueur |
| Niveau 2 | <ul style="list-style-type: none"> Utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique ou moins nocives à l'environnement Préparer certains espaces à l'entretien alternatif dans les nouveaux projets d'aménagement Informez la population sur les techniques de jardins propres autour Améliorer les techniques alternatives pour les espaces d'ordures, arbres, sites de jardins privés de bâti |
| Niveau 3 | <ul style="list-style-type: none"> Préparer certains produits phytosanitaires sur les surfaces à risques limité Mettre en place une politique de développement durable |
| Niveau 4 | <ul style="list-style-type: none"> Préparer certains produits phytosanitaires sur la totalité de la surface à l'exception des produits labellisés agroforester bioagro et des produits de biocontrôle Préparer certains produits et recueillir la consigne dans le cas de pesticides Identifier l'utilisation des produits phytosanitaires dans les jardins familiaux bioagro |
| Niveau 5 | <ul style="list-style-type: none"> Préparer certains produits phytosanitaires sur la totalité de la surface Préparer tous les produits et recueillir la consigne dans le cas de pesticides |

Le syndicat intercommunal du Bassin Versant de la Seiche

Le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche a pour objectif d'améliorer la qualité des eaux, d'entretenir et de restaurer l'ensemble des cours d'eau du bassin. En 2016, c'est 46 communes qui ont décidé de se regrouper pour mener une politique cohérente de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.



Les actions du syndicat

- Elles s'accompagnent par une réduction votre consommation de pesticides. Les actions de l'entité proposent diverses actions :
- Adhérer à la rédaction du plan de désherbage,
 - Former les élus et les agents d'entretien aux espaces verts (formation sur la conservation, sur hydro-phore...),
 - Identifier certains chantiers prioritaires de rénovation pour l'habitat de qualité.

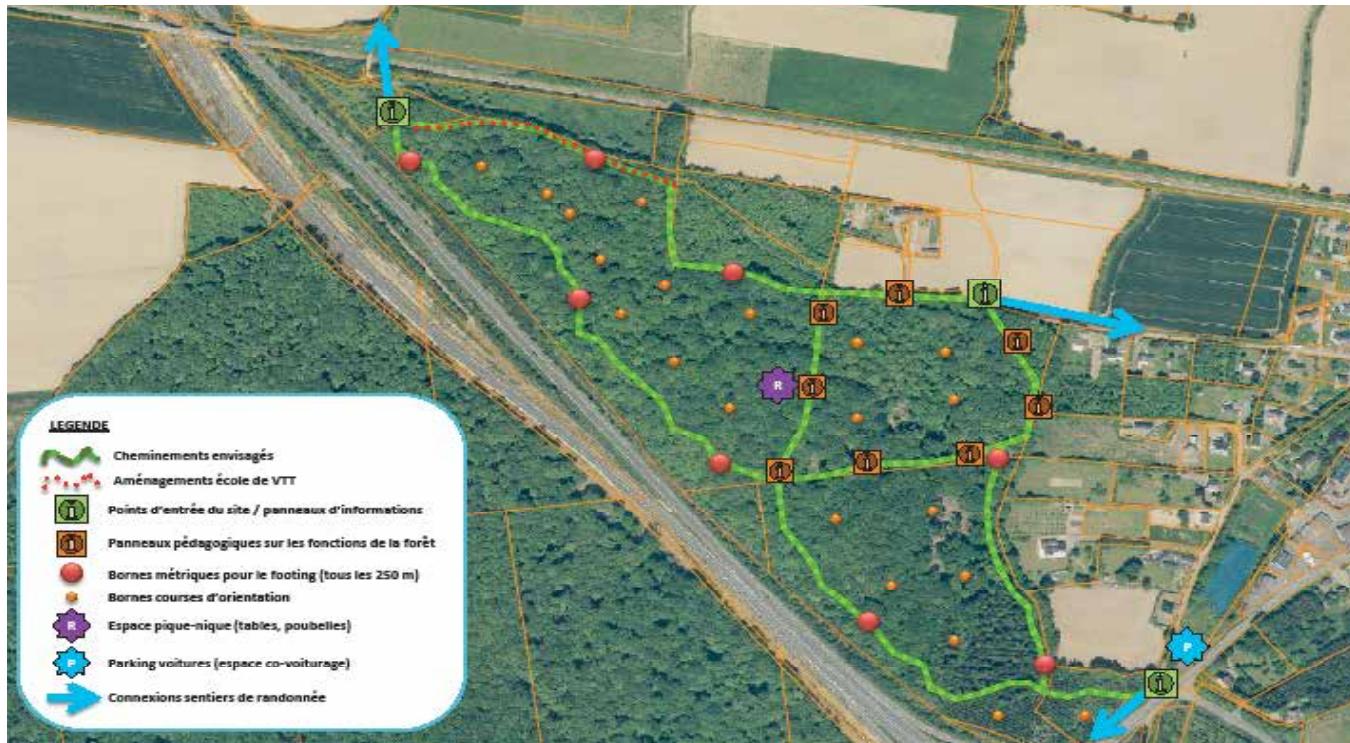
Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche
L'Ormette - Chemin des Bureaux - 35460 CHÂTELAINES
Tél : 02 99 20 76 42 - Email : sibvs@orange.fr
Site Internet : www.sibvs.org





Forêt du Theil

Projet de mise en valeur du secteur dit de Tourlehoux



Aménagement des entrées du site

Acteurs : Communauté de Communes/Communes

Ouverture et défrichage de sentiers :

Un circuit de 2,6 km en boucle a été aménagé par les bénévoles de l'Association Chemins et Randonnées Retiers-Le Theil **le 7 avril 2016**. Ce circuit sinuus a été conçu de façon à préserver les arbres. Un accès a été créé à proximité du parking de covoiturage de la Sablonnière. Il permet une jonction avec le circuit du Champ Fleuri.

Nous remercions M. CARDINAL, propriétaire, d'avoir accepté la mise à disposition de cette partie de la forêt, ainsi que les bénévoles qui ont contribué à la création de ce circuit.

Aménagement d'un sentier pédagogique et d'une aire de pique-nique

Acteurs : Communauté de Communes/Communes.

Aménagement d'un sentier VTT école

Acteurs : Club de VTT de Retiers/ Office des sports.

Installation de bornes (footing/course d'orientation)

Acteurs : Office des sports/collège/Communes.

L'élagage en toute sécurité



DISTANCES DE SÉCURITÉ MINIMALES À OBTENIR APRÈS ÉLAGAGE

Attention : Les distances varient suivant le type de lignes.



LIGNES BASSE TENSION (BT)



LIGNES HAUTE TENSION (HTA) ET BASSE TENSION (BT)



En cas de doute sur ces distances de sécurité, n'hésitez pas à nous contacter.

LES GESTES INDISPENSABLES POUR MA SÉCURITÉ

Il est vivement recommandé de :

- Ne pas s'approcher ou approcher un objet à moins de trois mètres d'une ligne.
- Ne pas toucher les fils, même si'ils sont tombés à terre.
- Ne pas commencer l'élagage avant d'avoir reçu la réponse d'ERDF suite à votre déclaration de travaux.

Si vous repérez une situation dangereuse, contactez immédiatement le
09 726 750 + N° DEPARTEMENT (2 CHIFFRES)*

* prix d'un appel local depuis un poste fixe



École Publique

L'équipe pédagogique

L'école connaît une diminution d'effectifs avec 113 élèves.

Marie ALONSO TPS-PS-MS (2 + 10 + 6 soit 18 élèves), déchargée par **Clotilde RIDARD** le mardi - **Claude LE PRADO** MS-GS (8 + 11 soit 19 élèves), déchargée par **Clotilde RIDARD** le lundi - **Katia NÉVO** CP-CE1 (15 + 8 soit 23 élèves) - **Karine TOURTIER** CE1-CE2 (9 + 15 soit 24 élèves) - **Carine PAYEN** CM1-CM2 (15 + 14 soit 29 élèves).

Martine BLANDIOT et **Laëtitia TOUFFET** sont les ATSEM de l'école. Elles aident également les enfants à la cantine.

Stéphanie BRUNETEAU est AVS, en accompagnement d'un élève.

Elections des parents d'élèves

Elles ont eu lieu le vendredi 7 octobre.

Les parents suivants ont été élus :

Tiffany LEGRAND (maman de Noah en GS et Ellie en PS),

Emilie PHÉLIPOPÉ (maman d'Esteban en CE2 et Titouan en GS),

Mickaëla VERSIGNY

(maman de Gabin en CM2, Titouan en CP et Perrine en PS),

Anne Guillemin (maman de Simon en CE1)

et **Alexandra PANNETIER** (GS)

Janvier - juillet 2016 : voyage autour du monde

Le projet d'école concernait cette année la découverte du monde : Océanie, Asie, Europe, Amériques et Afrique, à travers des exposés, de la cuisine, des films, des danses, des lectures... Un livre de 80 recettes régionales ou mondiales va être fabriqué durant l'année scolaire 2016-2017 pour poursuivre ce thème.

Au mois de décembre, dans le cadre d'un travail sur l'Asie, les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 ont vu le film d'animation japonais « Mon voisin Totoro » au cinéma Le Resteria. Ce fut l'occasion de travailler différents thèmes en classe : la calligraphie, l'expression orale, la mémoire, la peur, l'amitié...

Les 3 classes d'élémentaire ont participé avec enthousiasme à l'écriture et à l'illustration d'une histoire collective sur le thème du réchauffement climatique à l'occasion de la COP21. L'album géant a été affiché à l'Inspection Académique pendant la conférence de Paris puis dans certaines écoles participantes.

Toujours dans le cadre de l'éducation à l'environnement, les CE2-CM1-CM2 sont allés en classe rivière à Belle-Isle-en-Terre (22) au mois de juin. Outre le fait de vivre une riche expérience de vie en collectivité, les élèves ont travaillé sur le bassin versant, la faune des rivières (poissons et insectes), et les moulins à eau (fabrication et expérimentation), en immersion dans le milieu. Ils ont également eu le plaisir de pratiquer le canoë-kayak, le temps d'une séance. En parallèle, en s'inspirant du lieu et de leur vécu sur place, la classe a inventé une histoire policière. Une expérience collective très épanouissante pour chacun !

La classe des CP-CE1 de Xavier PRIGENT n'a pas pu profiter de la sortie de fin d'année initialement prévue à Rennes à l'Espace des sciences et annulée pour des raisons de sécurité. Les élèves ont tout de même pu assister à la projection du film d'animation « Minuscule » puis, après un pique-nique à l'abri de la pluie à l'école, ils ont organisé un après-midi sportif au parc du Lavoir.

En avril, les élèves de CM2 ont passé la partie pratique du permis vélo : les élèves devaient circuler sur un parcours en mettant en pratique le code de la route sous l'œil vigilant des gendarmes.

Dans le cadre de l'éducation à l'environnement, les élèves ont été sollicités pour trier puis donner leurs vieux vêtements et vieilles chaussures. Une borne du relais a été installée dans la cour : nous avons récolté 100 kg de vêtements usagés, puis, nous nous sommes rendus au centre d'Acigné afin de voir comment ces « déchets » étaient valorisés.

Sur le site de la Roche aux fées, les élèves ont pu manipuler un propulseur, déplacer un menhir, polir et confectionner un petit collier, découvrir une technique pour faire du feu.... comprendre, par la manipulation, la vie des hommes du Néolithique.

Les élèves de maternelle ont fait une sortie commune :

Tous les sens en éveil pour les élèves de maternelle...

Pour le dernier jour d'école, tous les élèves de maternelle ont passé la journée au « Jardin de Brocéliande » à Bréal-sous-Montfort.

Au programme : Parcours pieds nus, jeux d'eau, à la découverte d'instruments géants, parcours en hauteur sur des cordes et parcours les yeux bandés pour les plus téméraires.

Une belle journée pleine de sensations !

Merci à tous les parents qui nous accompagnent lors des sorties, ainsi qu'à l'Amicale de l'Ecole Publique et la mairie pour le financement de ces projets.

Nous avons eu droit à une magnifique découverte d'instruments : Arthur (fils de Katia NÉVO) au violon, Gabin au saxophone, Azou, Claire, Faustine et Juliette au piano ont joué dans la salle de motricité une partie de leur répertoire. Naïs (fille de Karine TOURTIER) et Elisa ont présenté un magnifique spectacle de cirque. Trois anciens élèves de l'école Marius et Lancelot BLANCHARD et Baptiste BODINIER nous ont fait un superbe concert de rock et nous ont expliqué leur passion pour la musique, les élèves étaient très impressionnés.





Depuis la rentrée de septembre :

2017 sera l'année du Street art ! Au programme, création, rencontre d'œuvres et artistes de rue.

L'initiation à l'anglais est assurée par Katia Névo pour les CP et CE1, par Karine Tourtier pour les CE2, les CM1 et CM2.

Les séances de piscine ont lieu de septembre à décembre pour les élèves de CE1 au CM2. Les élèves de MS-GS et CP profiteront de ces séances à partir de mars.

► Sortie d'automne en forêt :

Mercredi 12 octobre, la classe des MS-GS s'est rendue en car jusqu'à l'entrée de la forêt. Une fois rentrés « dans le noir » de la forêt, les enfants ont été répartis en groupes et ont fait une chasse au trésor. Ils devaient trouver des feuilles, des glands, de la mousse, des champignons... Puis, ils se sont retrouvés pour montrer leurs trésors. Ils ont mangé un goûter et sont « re-y-allés » à pied à l'école. Et personne n'était fatigué !

Dans le cadre de la liaison CM2-6^e, les élèves ont participé au cross du collège. Préalablement, ils ont pris leur repas au self, rencontrer la CPE... Une première approche qui sera complétée par une autre visite un peu plus tard dans l'année afin d'appréhender au mieux le passage au collège.

Le 24 novembre, la mairie a offert aux élèves du CE1 au CM2 la pièce de théâtre « Le monde sous les flaques » de la compagnie l'Artifice. Le lendemain matin les CE1/



CE2 ont bénéficié d'un atelier encadré d'un des deux acteurs, Michaël Benoit, pour travailler l'imaginaire par des exercices d'écriture, d'expression corporelle...

En novembre, un spectacle a été offert par l'Amicale aux élèves : « Le nez en l'air, Monsieur Calder » de la Malle-Théâtre. Le Père Noël passera en décembre distribuer des bonbons et nous dégusterons les gâteaux confectionnés par les élèves. ■

Marie ALONSO, Directrice

Préparation de la rentrée 2017

Votre enfant est né avant septembre 2015, vous souhaitez qu'il entre à l'école en septembre 2017 ou janvier 2018.

N'hésitez pas à en informer l'Ecole publique dès maintenant en appelant le 02 99 47 79 29.

Les enseignantes vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous offrent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Amicale de l'École Publique

Composition du bureau :

Julien DHERBECOURT (Président)
Cindy GABRIELEAN (Vice-Présidente),
Karine GOMMELET (Trésorière),
Frédérique BIENASSIS (Vice-Trésorière)
Mickaëla VERSIGNY (Secrétaire),
Éline CRÉPEAUX (Vice-Secrétaire)
Véronique PINSON & Mélanie TOUCHAIS
(Coordinatrices Événements)
Marie-Laure ROUVIÈRE et John POIRIER
(membres actifs).

Tout d'abord, au nom de l'Amicale des Parents d'élèves et en cette fin d'année 2016, nous tenons à vous souhaiter de très joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année 2017 !

L'Amicale de l'École Publique est une association à but non lucratif, composée uniquement de parents d'élèves bénévoles. Ceux-ci souhaitent s'investir dans l'organisation de manifestations permettant d'obtenir des bénéfices pouvant aider à améliorer les conditions de scolarité de nos enfants. Cette association a également pour but de créer un lien

supplémentaire entre les parents d'élèves, les enseignants et les habitants de la commune, tout en défendant les intérêts moraux et matériels, communs à tous.

Cette année encore, nos trois principales manifestations ont rencontré un franc succès : la soirée couscous, le vide grenier, et la fête de l'École. Nous remercions d'ailleurs tous les participants. Vous retrouverez les détails de ces deux derniers événements dans la rubrique « Mois après mois » de ce même bulletin. Ainsi, en partenariat avec les enseignants, nous réfléchissons à l'investissement de



ces bénéfices dans les différentes activités de l'École Publique. Durant cette année scolaire 2016/2017, ceux-ci serviront :

- ▶ au versement de la dotation annuelle à l'École : une enveloppe de rentrée de 1.000 € pour l'achat de matériel pédagogique, livres, jeux...
- ▶ au financement du futur spectacle de Noël 2016.

En 2015, la compagnie « Les arêtes du Biftek » a présenté aux enfants « Le Fabularium » et cet après-midi fut clôturé par un goûter en présence... du Père Noël !!



▶ à une participation systématique au financement de toutes les sorties scolaires en diminuant de moitié la part supportée par les familles de l'École.

▶ et pour des investissements plus ponctuels comme l'achat d'ordinateurs portables ou l'année dernière, l'achat d'une quinzaine de tables de culture permettant aux enfants de profiter de bacs pour jouer au sable ou jardiner.

Nous serons ravis de vous accueillir durant cette nouvelle année 2017, au programme encore bien complet, alors à vos agendas !

Dates à retenir en 2017

Vendredi 13 janvier : Galette des Rois
Dimanche 11 juin : Fête de l'École
Dimanche 3 septembre : Vide-Grenier
Lundi 25 septembre : Assemblée Générale
Samedi 9 décembre : Soirée Couscous-Bourguignon

Contact : amicaledutheil@outlook.fr

Julien DHERBECOURT

Mikaëla VERSIGNY

Retrouvez les informations et les photos concernant les manifestations de l'association sur la page facebook « Amicale de l'École Publique du Theil de Bretagne » : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100004589204920>

Nous profitons de cet article pour faire de nouveau appel à toutes les personnes intéressées et disponibles, même pour une seule manifestation dans l'année, car que ce soit en étant présent, en prêtant du matériel, en amenant un gâteau, ou en vendant des tickets, votre aide sera toujours nécessaire et bienvenue...

Rejoignez-nous : la liberté est laissée à chaque membre de s'investir à sa guise !!!

Pour finir, nous tenons à saluer la motivation des nouvelles familles qui ont déjà montré leur implication depuis quelques mois. Merci à ces nouveaux parents et à tous les autres pour leur aide.

Bonne année à tous et à très vite !! ■

Éline CRÉPEAUX

APEL du RPI Le Theil - Coësmes

Principales activités de l'association

Accueillir les nouveaux parents - Etre à l'écoute des parents et de leurs enfants - Etre un relais d'information entre les parents qui le souhaitent et l'équipe éducative - Financer pour partie les activités, voyages et sorties des enfants du RPI - Organiser l'Arbre de Noël pour les enfants.

Pour quel public ?

Parents d'élèves de la maternelle au CM2.

Les temps forts de l'année

Nous organisons de nombreux événements au cours de l'année scolaire pour encourager les relations entre parents et collecter des fonds qui aideront à financer les projets de l'école :

- ▶ toute l'année, le dernier vendredi du mois : collecte de journaux et publicités.
- ▶ septembre 2016 : vente de brioches.

- ▶ novembre 2016 : vente de chocolats de Noël.
- ▶ 20 janvier 2017 : zumba party.
- ▶ avril 2017 : vente de saucissons.
- ▶ mai 2017 : vente d'étiquettes prénoms.

Avec plusieurs points d'orgue sur 2016/2017 :

- ▶ octobre 2016 : réunion d'accueil des nouveaux parents et Assemblée Générale.
- ▶ décembre 2016 : préparation de l'arbre de Noël pour les enfants.
- ▶ 12 mai 2017 : participation aux portes ouvertes de l'école.
- ▶ 25 juin 2017 : organisation avec les OGEC (organismes de gestion) de la kermesse de l'école, au Theil de Bretagne.
- ▶ juin / juillet 2017 : organisation de deux semaines de cirque en collaboration avec l'équipe enseignante. ■

Gwénaelle PERROIS, Présidente

Contact : Pour les activités : Anita LE NARD

Pour les relations avec la Commune : Gwénaelle PERROIS
<http://www.ecolesdecoesmesetletheil.com/p/apel.html>

Composition du bureau

Présidente : Gwénaëlle PERROIS

tél : 02 99 43 54 09

mobile : 06 10 36 95 31

mail : gwenaelle.perrois@gmail.com

Vice-présidente :

Coësmes – Géraldine CLEMENT

tél : 02 99 43 11 70

mobile : 06 22 80 02 89

mail : maena112.gcml@gmail.com

Le Theil de Bretagne – Anita LE NARD

Tél : 02 99 47 32 09

Mobile : 06 71 36 05 04

mail : labeuchererie@wanadoo.fr

Trésorière : Amélie FAVRAY

tél : 02 99 44 35 89

mobile : 06 18 37 35 22

mail : amelie.favray@hotmail.fr

Secrétaire : Cécile LE PAROUX

tél : 02 99 43 10 83

mobile : 06 21 50 75 42

mail : cecileleparoux@gmail.com



École Privée Sainte-Marie

En 2015-2016, 95 élèves étaient inscrits à l'école Sainte-Marie : 24 élèves en TPS-PS-MS-GS avec Jeanne SAFFRAY et Jocelyne FRANCINEAU, 21 élèves en GS-CP avec Stéphanie QUONIAM, 22 élèves en CE1-CE2 avec Anne-Marie BURET et Cindy FARDIN (AVS) et 28 élèves en CE2-CM1 avec Isabelle GUYOMARD.

Au total, les sept classes du RPI avec l'école Sainte-Jeanne-d'Arc de Coësmes rassemblaient 170 élèves.

Les temps forts de l'année

► Projet pédagogique de l'année

D'un point de vue pédagogique, l'année a été centrée sur le **respect de l'environnement** : chaque classe a travaillé sur divers thèmes liés aux déchets, à la préservation de l'eau, au tri sélectif...

Tout ceci s'est concrétisé par des sorties pédagogiques telles que « **Insectobus** », intervention visant à découvrir de façon ludique le monde des abeilles. Les enfants de PS au CP ont pu apprendre l'importance du tri des déchets et du recyclage au travers d'un spectacle « **Dédé Tritus** ».



En lien avec ce projet annuel, les enfants de la PS au CP se sont rendus à la **ferme du Rozay à Essé** pour découvrir l'élevage bovin, la fabrication du pain biologique, et la ferme dans sa globalité.

► Projet culturel

Afin de développer l'axe culturel du projet d'école, nos écoles du RPI ont été

retenues pour mener un **projet musique en partenariat avec le Hang'Art**, l'école de musique du pays de la Roche aux Fées. L'objectif était de mettre, en musique et en son, un album préalablement étudié en classe.



Aussi, à l'occasion de Noël, les élèves ont assisté à une **projection de films** au cinéma de Retiers.

► Temps de rencontre

Comme chaque année en période de Noël, les élèves ont partagé une **journée de la Fraternité avec des grands-parents** autour de jeux de société puis d'une célébration qui s'est clôturée par un goûter.



La commune a également proposé aux élèves de CE2-CM1 une **visite de la mairie le 7 juin dernier**, laquelle a été suivie d'un temps d'échange avec Mme Le Maire et M^{me} LEREBOURS, 4^e adjointe. Les élèves ont ainsi pu découvrir et questionner le fonctionnement de la vie municipale, les différentes salles de la mairie et leur fonction...

Enfin pour clore l'année scolaire, tous les enfants se sont retrouvés pour passer une **matinée sportive**, lors de la fête de l'été.

► Temps sportifs

Plusieurs manifestations sportives ont ponctué l'année : **sorties à la piscine**



des Ondines à Janzé pour les GS-CP-CE1, tournoi de Hand-Ball à Retiers pour les CE2-CM1 en juin, journées **UGSEL** en juin pour l'ensemble des élèves du RPI.



► Classe de neige

Le principal temps fort de notre année fut la **classe de neige** : 69 élèves de notre RPI sont partis du **21 au 27 février 2016** pour une semaine à Peyragudes dans les Pyrénées, à la découverte de la montagne sous tous ses aspects : initiation au ski, visite d'une chèvrerie, randonnée en raquette, visite du moulin de Soussas et des ruches de Malou, visite d'Arreau...



C'est la tête remplie de souvenirs que les enfants et l'équipe accompagnatrice sont rentrés de cette semaine de classe de neige organisée par les membres et les bénévoles de l'**association SILO**.

Elle fut riche de découvertes, d'émerveillements, de fous rires (et de quelques pleurs aussi...), de rencontres, de belles images, de beaux moments de vie en collectivité !

En cette année 2016-2017 :

Cette année sera placée sous le **thème du cirque**.

En effet, le chapiteau de la troupe d'Alexandro Klising s'implantera sur nos deux communes en fin d'année scolaire.

Ce sera l'occasion pour tous les élèves de la PS au CM2 de s'initier aux arts du cirque pendant toute une semaine et de vous présenter un spectacle riche en émotions et en surprises qui sera ouvert à tous ! ■

Anne-Marie BURET, Directrice



OGEC

Quel est l'objet de l'OGEC ?

L'OGEC, Organisme de Gestion de l'École Catholique, est une association Loi 1901 qui doit assumer juridiquement la gestion des établissements d'enseignements catholiques à la fois dans le respect du droit français et également en accord avec les textes fondamentaux de l'enseignement Catholique.

Que fait l'OGEC ?

Ses principaux domaines de responsabilité sont :

Le domaine économique et financier : l'OGEC assure sa vie matérielle et financière : prospective, budgets, comptabilité, financements, etc.

Le domaine social : l'OGEC est l'employeur des personnels non enseignants (ASEM, comptable, secrétaire, personnel de cantine, surveillant...).

L'immobilier : l'OGEC a la charge de l'entretien des bâtiments scolaires, de leur amélioration ou extension si nécessaire. L'OGEC gère financièrement l'école au niveau des ressources et des dépenses ainsi que les investissements importants comme les travaux par exemple.

Quand se réunit l'OGEC ?

L'OGEC se réunit lors de conseils d'administration une fois tous les deux mois en moyenne et tient une assemblée générale une fois par an. Entre ces moments, les administrateurs travaillent ou supportent un certain nombre d'activités comme : optimiser les achats, prévoir et gérer les travaux, gérer le personnel, suivre la gestion et la trésorerie, etc.

Le Conseil d'administration

Co Présidents : Laurent GOUBET et Nolwenn CHARUEL

Vice-président : Vivian REQUET

Secrétaire : Emilie BOUÉ

Trésorier : Alain RUSSEIL

Vice Trésorier : Anthony TREUILLIER

Membres du conseil d'administration :

Mickaël LECOMTE

Olivier BELAN

Hugues LEREBOURS

France ABDOU

Ludovic LOUVEL

Josepha LAINE

Membres de droit :

La présidente APEL : Gwenaëlle PERROIS

Le président de l'UDOGEC

Le représentant de la tutelle diocésaine

Ils disposent d'une voix délibérative.

Le chef d'établissement est invité au CA et

y participe avec une voix consultative sauf pour les questions qui le concernent.

apposé sur la façade de l'école et la création récente du site internet :

www.letheil-sainte-marie.fr



Plusieurs rendez-vous organisés par l'OGEC ont ponctué l'année : le pot d'accueil le jour de la rentrée, la soirée pot-au-feu du 14 novembre 2015, les portes ouvertes le 18 mars 2016, la kermesse le 26 juin 2016, le pique-nique de fin d'année le 01 juillet 2016.

Ce pique-nique a été l'occasion de remercier Jacqueline LEJAS, salariée de l'école depuis 12 années, ainsi que Stéphane THOMAS qui a quitté la co-présidence des OGEC après de nombreuses années de bénévolat dans l'association, remplacé par Laurent GOUBET. Nous saluons l'arrivée de nouveaux membres : Ludovic LOUVEL et Josepha LAINE.

Cette année l'OGEC s'est associée à l'amicale de l'école publique pour organiser le vide-grenier du Theil le dimanche 4 septembre 2016.

Tous les membres OGEC et l'équipe pédagogique de l'école Sainte-Marie vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2017. ■

Nolwenn CHARUEL, Co-Présidente

Dates à retenir en 2017

Vendredi 12 mai :

Portes ouvertes de 16h30 à 19h30.

Dimanche 25 juin : Kermesse

Samedi 25 novembre : Pot-au-feu





Biblio'Theil



Le site internet

Les bibliothèques du réseau vous proposent un nouveau site pour identifier, localiser et réserver l'un des 80 000 documents disponibles. Vous avez accès à l'agenda, à des sections thématiques, à la réserve vivante, au catalogue en ligne de la ludothèque, il vous suffit de vous rendre à l'adresse suivante :

www.bibliotheques-rocheauxfees.fr

Nous vous proposons aussi sur le même portail un service en ligne de musique, de vidéo, de presse, de livres et un espace sécurisé pour les enfants, directement de chez vous.

Trois prix littéraires en partenariat avec le Pays de la Roche aux Fées :

- ▶ **Prix Tatoulu** pour les enfants du CE1 à la 5^e, 4 livres sont en compétition, présentation en novembre et vote à la mi-mai ; après-midi récréative à Martigné-Ferchaud avec attribution des prix.
- ▶ **Prix Ados**, 10 livres à lire si tu as entre 13 et 16 ans, vote pour ton livre préféré, (d'octobre à mai).
- ▶ **Prix « A la foli're »** réservé aux adultes, 6 livres à lire et à noter selon vos appréciations, laissez vous embarquer de mars à octobre.

Les animations gratuites sur inscriptions organisées par la CCPRF

Deux animations pour la petite enfance :

- ▶ « **La tête dans les histoires** » Fanny anime la séance pour les enfants de 3 à 6 ans.
- ▶ Bébés lecteurs « **Une p'tite histoire passait par là** » s'adresse aux enfants de 0 à 3 ans, animée par Fanny et une intervenante musique.

Les bénévoles :

Vous pouvez tous devenir bénévole en signant votre engagement via la **charte des bénévoles**. Vos obligations seront d'assurer des permanences à raison de quelques heures par mois et de participer à 3 réunions annuelles afin de bien suivre le fonctionnement de vos diverses tâches.

L'équipe 2016 se compose de : Philippe BOUGEARD, Gwenaelle GAUCHET, Yvette GENOUEL, Emmanuelle LE HENAUFL, Carole LEMOINE, Estelle LORET, Marjorie LUCY, Ghislaine MOREAUX, Gisèle NEVEU, Marie-Thérèse POIRIER, Laure ROBERT, Marie-Anne SORIN.



Une équipe rajeunie et étoffée pour mieux vous accueillir.

Nouveau service : la wifi gratuite !

Les bibliothèques sont désormais toutes équipées ! Si les habitants de la Communauté de Communes au Pays de la Roche aux Fées sont manifestement équipés en ordinateurs, portables ou tablettes, il existe encore peu d'accès Wi-Fi gratuit sur le territoire. C'est pourquoi, les bibliothèques ont choisi de vous la proposer.

Comment cela fonctionne ? L'accès internet est accessible à tous, sur ordinateur portable, tablette ou smartphone mais aussi sur les postes internet mis à disposition dans les bibliothèques. Après ouverture du navigateur internet, vous êtes automatiquement dirigés vers un portail d'accès vous demandant votre adresse mail. Ensuite, vous accédez au site internet des bibliothèques, puis vous pourrez naviguer à votre guise sur les sites de votre choix. **Un seul identifiant demandé et valable dans toutes les bibliothèques, une navigation possible pendant une heure et la garantie de sécurité.**

Bernadette et son équipe vous souhaitent de « **THEILLEMENT LIRE POUR 2017** ». ■

Bernadette CASSIN



Horaires d'ouverture :

Mardi	16h30-18h30
Vendredi	17h00-18h30
Samedi	10h30-12h30
Dimanche	10h30-12h30





Accueil intercommunal "L'Arche des Loisirs"



L'accueil de loisirs intercommunal accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans pendant les mercredis après-midi de 12 h à 18 h 30 et au mois de juillet.

Cette année, l'accueil s'est fait à l'école maternelle publique de Coësmes. Cet accueil est géré par l'association Crocq 'Vacances de Retiers. La directrice, Clarisse GADBIN (diplômée d'un équivalent BPJEPS et du BAFF), est entourée d'Aurélie DELANOE (animatrice BAFA), de Yolande RAMAGE BECCAN (animatrice BEATEP environnement) et d'Anaïs DELONGLEE (aide animatrice non diplômée).

Ce projet est financé par les communes de Coësmes, du Theil de Bretagne et de Sainte Colombe.

Quelques chiffres :

En 2016, « L'Arche des Loisirs » a été ouvert les mercredis ainsi que du 6 au 22 juillet sur la commune de Coësmes.

En Juillet, l'accueil s'est fait à l'école maternelle publique de Coësmes au lieu de l'école publique du Theil de Bretagne comme prévu initialement. En effet, au vu du calendrier scolaire, il était difficile d'organiser le rangement des classes, le ménage et l'aménagement de l'Arche des Loisirs en une soirée.

74 enfants différents ont été accueillis (soit 47 familles différentes) avec une moyenne de 32 enfants / jour. La fréquentation reste identique à celle de 2015.

Les mercredis, nous avons accueilli plus d'enfants qu'en 2015 puisque les enfants

scolarisés dans les écoles privées ont changé de rythme scolaire. Ce sont 34 enfants en moyenne (au lieu de 24) qui fréquentent l'Arche des Loisirs les mercredis après-midi.

Le reste du temps, pendant les petites vacances scolaires et en août, les enfants peuvent être accueillis à l'accueil de loisirs de Retiers.

Thèmes et animations de l'année 2016

► Les vacances d'été :

L'été s'est passé en musique. Les deux premières semaines, les enfants sont partis à la découverte de la musique classique. Les 3 - 6 ans ont découvert cet univers musical à travers le dessin animé « Piccolo Saxo et Compagnie », des jeux musicaux, un concert interactif « Le Concert des animaux » et le livre « Le carnaval des animaux ».

Les 7 - 11 ans ont eu la chance de découvrir l'opéra de Rennes et le travail d'un luthier. Les enfants ont découvert le film « Fantasia ». Ils se sont aussi initiés à des instruments du monde en visitant la Galerie Sonore à Angers.

La troisième semaine a permis aux enfants de partir à la découverte des musiques modernes et actuelles. Les plus jeunes ont découvert le rock, le jazz et

Composition du bureau

Présidente : Séverine RAISON

Vice président : Bruno TEZÉ

Secrétaire : Anne PIEROT

Secrétaire adjointe : Cécile ROUXEL

l'électro à travers la comédie musicale « Emilie Jolie ». Ils ont pu s'amuser au concert « Le Ministère » à Châteaubriant. Les plus grands se sont initiés au rock, au hip hop et ont dansé au festival Rockyssimômes à Sablé.

Les vacances se sont terminées par un Blind test le vendredi soir avec les parents.

► Les mercredis :

Le thème abordé de janvier à juin était « L'art est un jeu d'enfant ». Les enfants ont découvert l'art sous toutes ses formes. Le but était d'éveiller la curiosité, attirer le regard, susciter des émotions... En découvrant des artistes, des matières, des formes, des couleurs et surtout en faisant ses propres expériences artistiques.

Depuis septembre 2016, le thème des galeries est à l'honneur. Les enfants vont découvrir à travers observations et expériences différents univers. ■



Comment s'inscrire :

Les dossiers d'inscription valables pour une année scolaire sont à retirer à l'association Crocq'Vacances de Retiers (12 rue Pasteur) ou les mercredis après-midi sur temps scolaire de 13h30 à 18h30 à l'Arche des Loisirs (école maternelle publique, 12, rue des Cerisiers à Coësmes).

Contact :

Clarisse GADBIN - Tél. 06 47 80 77 42

larchedesloisirs@gmail.com





Association "Le Relais pour l'emploi"

Chantier d'Insertion "Le Pays fait son Jardin"



Principales activités de l'association :

Accompagnement socio-professionnel des salariés en parcours d'insertion visant la (re-)construction d'un projet professionnel et l'accès à un emploi durable. Production et commercialisation de légumes biologiques.

Pour quel public ? Accompagnement d'un public (hommes et femmes de tout âge) relevant de l'Insertion par l'Activité Economique. Vente de légumes auprès des particuliers (adhérents consommateurs) et de quelques clients professionnels (commerçants, maraîchers, restaurants scolaires, etc.).

Les temps forts de l'année :

Le Relais, situé à Retiers, existe depuis 30 ans sur le territoire. Un anniversaire qui marque un tournant dans l'histoire de l'association puisque décision a été prise de le renommer. Il s'appelle désormais « Le Relais pour l'Emploi » : un nouveau nom pour fédérer les 4 activités de l'association, de nouveaux logos pour un nouvel élan et un site Internet flambant neuf pour en être la vitrine !

Du côté de l'association intermédiaire « Le Relais », ce sont en 2016 quelque 140 salarié(e)s qui ont été mis à la disposition d'une clientèle variée : collectivités, associations, entreprises, particuliers. Deux salariés ont ainsi participé à la restauration du bocage du Pays de la Roche aux Fées dans le cadre de la clause sociale mise en œuvre par la CCPRF.

« Le Parc Mob » compte quant à lui une vingtaine de scooters répartis chez 8 garagistes de proximité pour répondre aux besoins de mobilité des demandeurs d'emploi. Il recherche des donateurs afin d'acquérir de nouveaux scooters !

« L'Atelier collectif » se construit autour d'une activité de jardinage sur Retiers, en partenariat avec d'autres acteurs locaux. Enfin du côté du Jardin de Cocagne « Le Pays fait son Jardin », au Theil, les 18 salariés en parcours, recrutés sur des postes d'ouvriers maraîchers, ont cultivé une cinquantaine de légumes à l'année, pour composer 150 paniers par semaine à destination des adhérents.

Début 2016, quelques-uns des « Jardiniers » ont finalisé la construction d'un hangar agricole qui sert désormais au stockage de légumes en hiver et au rangement de matériel. Certains d'entre eux ont pu participer à la formation à la conduite de tracteur atelé. Le chantier d'insertion s'est également impliqué dans le salon agricole bio « La Terre est notre Métier » : essais variétaux de tomates et courges, visites du Jardin, marché de producteurs, etc.

Les temps de partage avec les adhérents ont aussi jalonné l'année à travers l'organisation d'un atelier Cuisine vegan, d'un atelier d'échange de pratiques sur le compost, et de notre fameuse Garden Party proposant visite du Jardin et apéritif dinatoire.



Composition du bureau

Président : Pierrot AMOUREUX

Vice-Président : Miguel BONILLA

Trésorier : Jean-Yves CORGNE

Secrétaire : Stéphanie VERNEUIL

Cette année encore, « Le Pays fait son Jardin » a participé au Marché de pays des « Mercredis de la Roche aux Fées » sur le site mégalithique d'Essé, et a proposé tout l'été ses légumes à la vente au détail, ce qui lui a permis d'écouler ses surplus et de mieux se faire connaître des habitants du territoire.

Vous aussi, vous souhaitez bénéficier chaque semaine d'un panier de légumes frais et de saison, cultivés à deux pas de chez vous ?

Contactez l'association Le Relais pour l'Emploi au 02 99 43 60 66 ou par e-mail à paniers@lerelaispourleemploi.fr

“Vous avez besoin de légumes, ils ont besoin de travail : ensemble, cultivons la solidarité”



Contact :

Pour les activités :

Association Le Relais pour l'Emploi

Mail : paniers@lerelaispourleemploi.fr

Pour les relations avec la Commune :

Eve LEMARCHAND, Coordinatrice

Mail : jardin@lerelaispourleemploi.fr

Tél. 02 99 43 60 66

www.lerelaispourleemploi.fr



A fond la gym

Principales activités de l'association :

Cours de FITNESS tous les mardis de 14h à 15h ou les jeudis de 19h30 à 20h30 sous forme de différents ateliers : cardio, abdos, fessiers, bâtons, élastiques et étirements. Les cours se font en musique, dans la décontraction mais tout en travaillant les muscles et la posture.

Adhésion annuelle : 85 € ou adhésion au cours : 3 € (étudiants ou adultes aux agendas modulables) + certificat médical. Lieu : salle de la garderie.

Pour quel public ? Tout public à partir de 16 ans.



Les temps forts de l'année :

Nous restons sur notre principe de sport/santé : pouvoir s'entretenir en pratiquant du sport dans le respect du corps. Nous sommes là pour découvrir les joies et le bien-être au travers de la gymnastique/fitness.



Contact :

Mme Laurence BOUSSIN

Tél. 06 63 73 66 32

Laurence.boussin@orange.fr

Composition du bureau

Présidente : Mme Laurence BOUSSIN

Trésorière : Mme Sophie CHOPIN

Secrétaire : Mme Elisabeth BOYART

ACCA

Principales activités de l'association :

Déterrage des nuisibles

Chasse du petit gibier les jeudis et les dimanches

Battue pour le gros gibier les samedis

Pour quel public ? Tout public possédant un permis de Chasser.



Composition du bureau

Président : Denis FORESTIER

Trésorier : Frédéric NOUVEL

Secrétaire : Thierry LEFEVRE

Les temps forts de l'année :

Le repas de chasse de fin d'année le 28 janvier 2017.

Contact : Denis FORESTIER - Tél. 06 08 24 62 06 - catforestier@orange.fr

ACEDA

Cette association s'adresse aux particuliers, aux chefs d'entreprises, aux responsables associatifs et aux collectivités.

Elle a pour vocation à les aider et les

conseiller dans :

- ▶ la rédaction de leurs courriers personnels, professionnels ou administratifs,
- ▶ l'accomplissement de leurs démarches

administratives (dossiers, requêtes, formulaires...).

Contact :

Benoît CLEMENT

Tél. 06 40 14 80 82

benoit.clement0939@orange.fr

**Contact :**

Marie-Andrée BOUGEARD

Tél. 02 99 47 74 73

jomabougeard@hotmail.fr

Yvette GENOUËL

Tél. 02 99 47 74 83

auguste.genouel@orange.fr

Arts et Fantaisies

Principales activités de l'association :

Chaque rencontre hebdomadaire le jeudi de 14 à 17h00 permet de partager un moment de détente et de créer de nouvelles réalisations : Broderie, couture, articles de décoration divers pour la table..., cartes de vœux et bien d'autres choses. Le club prend en charge toutes les fournitures. Adhésion annuelle : 10 €.

Lieu : Salle Centre Socio Culturel Rosalie Lebreton

Pour quel public ? Tout public.

Les temps forts de l'année :

- Exposition vente : tous les 2 ans
- Galette des rois
- Journée détente au restaurant et divers jeux... ■

Composition du bureau

Présidente : Marie-Andrée BOUGEARD

Vice-présidente : Suzanne COTREL

Trésorière : Yvette GENOUËL

Secrétaire : Marie-Thérèse POIRIER

Les Anciens Combattants

ACPG-CATM-TOE-Veunes & Citoyens de la Paix

Principales activités de l'association :

Regroupement des anciens combattants d'AFN, accueil des Citoyens de la Paix, aide et solidarité sociales. Commémorations. Devoir de mémoire.

Pour quel public ? Tout public, y compris scolaires.

Porte-drapeaux Citoyens de la Paix
M. BOUCAUD et M. COCAULT

6 février : Assemblée générale statutaire : cf rubrique mois après mois

8 mai : Commémoration du 8 mai 1945 ; remise de décorations : cf rubrique mois après mois

11 juin : Congrès interdépartemental à Le Verger (35)

16 octobre : Hommage à Rennes en souvenir du soldat inconnu, en présence de 120 à 150 participants, dont 70 porte-drapeaux (MM. BOUCAUD et COCAULT pour Le Theil)

Les temps forts de l'année :

11 novembre : 98^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 : Commémoration au Theil et à la Résidence Albert Aubry – La Rigaudière : cf rubrique mois après mois

4 décembre : Cérémonie au Theil, en mémoire aux morts en Afrique du Nord avec la participation de 10 communes. ■

L'association en quelques chiffres

39 adhérents

1 engagé volontaire

17 CATM

5 veuves

16 Citoyens de la Paix.



L'hommage à Rennes le 16 octobre

Composition du bureau

Président : André LERAY – 02 99 47 74 46
andré.leray35@orange.fr

Vice-Président : Célestin THOMAS

Trésorière : Suzanne COTREL

Secrétaire : Gérard COLLIN



Comité des Fêtes

Principales activités de l'association :

Organisation de festivités locales.

Pour quel public ? Commune du Theil de Bretagne principalement et alentours.



Les temps forts de l'année :

Le Comité des Fêtes a organisé cette année 2 événements festifs.

Tout d'abord, notre incontournable FÊTE DE LA MUSIQUE en juin qui en est, cette année, à sa 14^e édition.

Puis la 3^e édition de TOUT LE THEIL A VÉLO en septembre où la bonne humeur

fait oublier les petites souffrances sportives.

L'année 2017 nous donne rendez-vous naturellement avec ces deux événements, mais également avec MÉMÉ DANS LES ORTIES qui aura lieu **dimanche 14 mai**. Celle-ci sera rythmée par des jeux d'autrefois. Pensez dès maintenant à former vos équipes.

Nous vous attendons nombreux à ces manifestations pour le plus grand bonheur de tous.

Mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017 ! ■

Marc SORIN



Composition du bureau

Président : Marc SORIN

Vice-président : Éric GENDREAU

Trésorière : Aurélie SOLLIER

Trésorier adjoint : Louis GAUTIER

Secrétaire : Laure ROBERT

Secrétaire adjoint : Anthony SERREAU

Agenda

- ▶ **14 mai** : Mémé dans les Orties
- ▶ **17 juin** : Fête de la musique
- ▶ **10 septembre** : Tout le Theil à Vélo
- ▶ **4 mars** : Assemblée Générale

Contact : Marc SORIN - Tél. 06 12 26 18 95
comitedesfetesdutheildebretagne@laposte.net

L'atelier Floral

Principales activités de l'association :

Cours d'art floral animés par Nathalie HUPEL un mardi par mois à 14 h ou 20 h 30, salle André Hoisnard. Inscription possible en cours d'année.

Pour quel public ? Tout public.



Les temps forts de l'année :

Un atelier de Noël ouvert à tous aura lieu **le mercredi 21 décembre 2016** (places limitées pensez à réserver). Si vous êtes passionnées de fleurs, venez nous rejoindre.

Voici les dates des prochains cours et thèmes :

- ▶ **18 janvier** : Ecorce de Bouleau
- ▶ **7 février** : Gondole
- ▶ **7 mars** : Chapi Chapeau
- ▶ **4 avril** : Mon Sac à Moi
- ▶ **2 mai** : Plaisir d'Offrir
- ▶ **6 juin** : Vague (uniquement le soir)



Composition du bureau

Présidente : Martine SAVOURÉ - 02 99 47 76 87

Trésorière : Christèle THOMAS - 02 99 47 76 35

Contact :

Martine SAVOURÉ
Tél. 02 99 47 76 87
atelierfloral.letheil@gmail.com



Chemins et Randonnées Retiers – Le Theil de Bretagne

Principales activités de l'association :

- ▶ **Création et balisage des itinéraires de randonnée pédestre sur Retiers-Le Theil, préservation de leur qualité et de leur signalétique par une équipe constituée de bénévoles**
- ▶ **Randonnées hebdomadaires le samedi après midi**
- ▶ **Participation aux mercredis de la Roche aux Fées organisés par la Communauté de Communes, au Téléthon, Tous pour la Vie, Forum des associations Retiers**

Pour quel public ? **Tout public.**



Saint-Suliac

Les temps forts de l'année :

- ▶ **Forêt du Theil** : un nouveau tronçon de 2,6 km a été créé **le 7 avril**, combiné avec une modification du circuit du Champ Fleuri.
- ▶ **Découverte de Saint-Suliac** et du site des rochers sculptés à Rothéneuf **le samedi 4 juin**.
- ▶ **Découverte des Forges de Moisdon la Rivière** **le samedi 30 avril**.
- ▶ **Journée randonnée à La Gacilly** **le samedi 17 septembre**.

▶ L'association plébiscitée **en février** par le magazine 30 jours Portes de Bretagne.

▶ le circuit de la Rigaudière cité dans le Top 10 des plus beaux circuits dans le Journal de Vitré **le 13 mai**.

* *Randonnées hebdomadaires du samedi après-midi. Adhésion annuelle : 15 €, 2 € pour randonnée occasionnelle. Rendez-vous à 13h45, à la Mairie de Retiers : programme disponible auprès de M. CLOUET ou J.-L. COCAULT.*

Contact :

Pour les activités randonnées :

Jean-Louis COCAULT : 02 99 43 65 44 – 06 31 23 81 96

Michelle CLOUET : 02 99 43 56 25

Pour les relations avec la Commune :

Jean-Louis COCAULT - jean-louis.cocault@orange.fr

<http://letheildebretagne.fr/?Chemins-et-Randonnees-Retiers-Le>

Composition du bureau

Président : Jean-Louis COCAULT

Vice-Président : Alain LERAY

Trésorière : Michelle CLOUET

Trésorier adjoint : Jean-Yves LE GRUIEC

Secrétaire : Geneviève FERRÉ

Secrétaire adjointe : Maryvonne LERAY



Téléthon, au départ de la Roche aux Fées



La Gaule Theillaise

Principales activités de l'association :

Vente de cartes de pêche à la journée, au mois, à l'année pour pêche à l'étang de la Rigaudière.

Pour quel public ? Enfants accompagnés et adultes.

Les ventes de cartes sont possibles :

► A la journée : pour 4 gaules ou 4 lancers 5 € la journée

► A l'année : 33 € pour tous les pêcheurs

15 € carte jeune pour les moins de 16 ans

► "Cartes Vacances" : 15 € carte valable 1 mois
à compter de la date de souscription

Les horaires :

Pêche autorisée toute l'année de 7 heures au coucher du soleil (1^{er} avril au 31 octobre), 8 heures à 18 heures (1^{er} novembre au 31 mars)

Sauf pour le carnassier :

ouverture le 1^{er} mai 2016 - fermeture le 29 janvier 2017

Les cartes sont en vente au café le Roche K'Fée, au restaurant "Le Theillais" ou chez le président. ■

Composition du bureau

Président : Auguste GENOUEL

Vice-président : Bernard GALMARD

Trésorier : Jean-Louis COCAULT

Secrétaire : Jean-Claude DOUILLET



Contact :

Auguste GENOUEL

Tél. 06 40 08 65 61

auguste.genouel@orange.fr

Groupe vocal "La Musarde"

Principales activités de l'association :

Chanter en chœur, a capella ou accompagné au piano, se produire sur scène seul ou en rencontrant d'autres groupes vocaux.

Pour quel public ? Tout public.

Composition du bureau

Président : Jeannine COLNOT 02 99 47 78 25

colnotjeannine@orange.fr

Trésorière / Secrétaire : Hélène GUICHAR

Les temps forts de l'année :

Organisation de la 2^e édition de Chorales aux champs à Essé en octobre 2016. ■

Contact : Christophe DEBUS - 06 82 29 53 58

christophe.debus@wanadoo.fr

<https://www.lamusarde.net>





Le club de la Joie

Principales activités de l'association :

Le Club de la Joie propose et organise diverses activités pour les retraités adhérents au Club : des concours de belote, de palets, des rencontres mensuelles, des repas, des sorties et des voyages. Avec pour objectif : permettre à chacun de trouver son plaisir et de le partager avec d'autres adhérents.

Les temps forts de l'année :

Le 19 janvier : Assemblée Générale et galette des rois,

Le 8 février : concours de belote à Marcillé-Robert,

Le 29 février : concours de belote au Theil,

Le 15 mars : 79 personnes ont partagé un excellent repas du Club

Le 15 mai : concours de palets,

Du 4 au 11 juin : voyage annuel sur la Costa Del Azahar à Alcossebre en Espagne. 33 participants du Theil et Marcillé-Robert ont pu découvrir Alcossebre, avec son jardin botanique, son marché couvert (1928), les arènes, la cathédrale, le palais épiscopal... puis le patrimoine local très riche... Un voyage fort intéressant et qui fut très apprécié !

Le 14 juin : une célébration à la Chapelle de Beauvais réunit les adhérents, suivie d'un repas,



Le 12 juillet : le Club accueillit au Theil un concours de palets où s'affrontèrent 40 équipes. Un succès pour les organisateurs !

Le 12 septembre : nouveau concours de palets au Theil avec également 40 équipes,

Le 20 septembre : 72 personnes ont partagé un excellent repas du Club,

Le 10 octobre : concours de belote,

Le 20 décembre : le plaisir de se retrouver autour d'une bonne table pour fêter ensemble la fin de l'année ! ■

Claude COURTIGNÉ, Président

Contact :

Claude COURTIGNÉ

Tél. 02 99 43 49 63

claude.courtigne@free.fr

Composition du bureau

Président : M.COURTIGNÉ – Vice-président : M. LECOMTE

Trésorière : M^{me} MARC – Trésorière adjointe : M^{me} SOLIER

Secrétaire : M^{me} BOISNARD

Membres : M^{mes} CLOUET, LACIRE, LANDAIS, PRIME, THEARD, MM. BARBOT, CHEVALIER, CHEVRIER, HOUSSAIS, JANNIER

Président d'honneur : M. GANACHE





Essé - Le Theil - Football-Club

Principales activités de l'association :

Pratique du football.

Pour quel public ? Les enfants à partir de 6 ans jusqu'à tout âge.

La saison 2016/2017 a débuté pour Essé / Le Theil FC. Malgré l'arrivée de quelques recrues, les résultats pour les équipes A et B sont en demi-teinte mais toutefois encourageants.

Nous pouvons également noter la création d'une équipe vétérans en entente avec le Club de Coësmes et nous sommes toujours en entente avec le Club AS Retiers pour les catégories jeunes.

Nous invitons tous les supporters et curieux à venir nous encourager sur le terrain du vendredi au dimanche.

Nous souhaitons remercier la municipalité du Theil pour son précieux soutien.

Le bureau ETFC

Quelques dates à retenir :

3 décembre 2016 : Loto à la salle des sports d'Essé.

18 février 2017 : Soirée choucroute à la salle des sports d'Essé. ■

Contacts :

Référent jeunes : PELHATE Jonathan – 06 01 33 10 85

Référent seniors : MONCORPS Christian – 06 19 24 13 52

Référents vétérans : PRIME André – 06 08 14 71 83
et DELAUNAY Régis – 06 38 99 67 40

Pour les relations avec la Commune : REUSSARD Jérémie – 07 85 89 90 02

Composition du bureau

Président : David BURGET

Vice-président : Régis DELAUNAY

Secrétaire : Pierre EMERIAU

Secrétaire adjoint : Julien CHEVALIER

Trésorier : Christophe MELLIER

Trésorier adjoint : Thierry BUDOR

Membres : Christian MONCORPS, Florian LE SCOUARNEC, Jonathan PELHATE, Patricia PELHATE, André PRIME, Matthieu HALET, Jérôme DEBROISE, Sébastien BOURRY et Jérémie REUSSARD





Associations, tous les contacts

Association	Président/ Vice-Président	Téléphone	Adresse/Mail
ACCA (chasse)	Denis FORESTIER	06 08 24 62 06	Le Bourg Neuf catforestier@orange.fr
ACEDA (Aide et Conseils en Ecriture et Démarches Administratives)	Benoît CLEMENT	06 40 14 80 82	16, allée des Tilleuls benoit.clement0939@orange.fr
A FOND LA GYM	Laurence BOUSSIN	06 63 73 66 32	19, allée du Clos St-Hubert laurence.boussin@orange.fr
AMICALE DE L'ECOLE PUBLIQUE	Julien DHERBÉCOURT <i>Cindy GABRIALEAN</i>	06 10 20 46 85	8, rue du Pré Vert dherbycorp@free.fr
ANCIENS COMBATTANTS	André LERAY	02 99 47 74 46	Lieu-Dit Challonge andre.leray35@orange.fr
APEL du RPI Coësmes - Le Theil	Gwénaëlle PERROIS <i>Anita LE NARD</i>	06 10 36 95 31	gwenaelle.perrois@gmail.com
ARTS ET FANTAISIES	Marie-Andrée BOUGEARD	02 99 47 74 73	Feuil jomabougeard@hotmail.fr
Association «LE RELAIS POUR L'EMPLOI» Le Pays fait son Jardin	Pierrot AMOUREUX	02 99 43 60 66	jardin@lerelaispourlemploi.fr
CHEMINS ET RANDONNEES RETIERS-LE THEIL	Jean-Louis COCAULT	02 99 43 65 44 06 31 23 81 96	Le Pâtis des Noës jean-louis.cocault@orange.fr
CLUB DE LA JOIE	Claude COURTIGNE	02 99 43 49 63	La Sablonnière claude.courtigne@free.fr
COMITE DES FETES	Marc SORIN <i>eric GENDREAU</i>	06 12 26 18 95	4, place de l'Eglise comitedesfetesdutheildebretagne@laposte.net
GROUPE VOCAL « LA MUSARDE »	Jeannine COLNOT	06 82 29 53 58	la_musarde@orange.fr colnotjeannine@orange.fr
L'ATELIER FLORAL	Martine SAVOURE	02 99 47 76 87	12, rue des Perrières atelierfloral.letheil@gmail.com
LA GAULE THEILLAISE	Auguste GENOUEL	06 40 08 65 61	9, rue du Verger auguste.genouel@orange.fr
OGEC	Nolwenn CHARUEL	06 79 39 70 01	nolwenn.charuel@orange.fr
ESSE-LE THEIL FOOTBALL-CLUB	David BURGET <i>Régis DELAUNAY</i>	06 31 97 68 06	david.burget@laposte.net



Informations complémentaires sur notre site :
<http://letheildebretagne.fr/?-Vie-associative->



Agenda 2016

JANVIER	
Vendredi 6	Soirée des Vœux de la Municipalité
Vendredi 13	Galette des Rois (Amicale Ecole Publique)
Lundi 16	Concours de belote (Club de la Joie)
Mardi 17	Galette des Rois à 14h00 (Club de la Joie)
Vendredi 20	Zumba party (APEL du RPI Coësmes – Le Theil)
Dimanche 22	Fête des jeux (Comité Consultatif Culture), salle communale
Samedi 28	Assemblée Générale (Chemins et Randonnées) Repas de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)
FEVRIER	
Samedi 4	Assemblée Générale des Anciens d'AFN
Samedi 18	Repas choucroute (Club de football Essé-Le Theil)
MARS	
Samedi 4	Assemblée Générale à 11h00 (Comité des Fêtes) Assemblée Générale à 10h00 (La Gaule theillaise)
Mardi 21	Repas (Club de la joie)
AVRIL	
Jeudi 27	Repas du CCAS
Avril	Vente de saucissons (APEL du RPI Coësmes – Le Theil)
MAI	
Lundi 8	Commémoration 8 mai 1945
Vendredi 12	Portes ouvertes Ecole Sainte-Marie de 16h à 19h30
Dimanche 14	Mémé dans les Orties
Lundi 15	Concours de palets (Club de la Joie)
Sam. 27/Dim. 28	Randonnée avec l'UCTR Retiers (Chemins et Randonnées)
Mai	Ventes d'étiquettes prénoms (APEL du RPI Coësmes – Le Theil)
JUIN	
à définir	Assemblée Générale (ACCA)
Dimanche 11	Fête de l'Ecole Publique
Samedi 17	Fête de la musique / moules-frites (Comité des Fêtes)
Mardi 20	Messe à la Chapelle Notre Dame de Beauvais à 11h30, Repas (Club de la joie)
Jeudi 22	Assemblée Générale (A Fond la Gym)
Vendredi 23	Cinéma en plein air (Comité Consultatif Culture)
Dimanche 25	Kermesse du RPI (Ecole Privée)
JUILLET	
Lundi 10	Concours de palets (Club de la Joie)
SEPTEMBRE	
Dimanche 3	Vide-grenier (Amicale Ecole Publique et OGEC Sainte Marie)
Dimanche 10	Tout le Theil à Vélo (Comité des Fêtes)
Mardi 19	Repas (Club de la Joie)
Lundi 25	Assemblée Générale (Amicale Ecole Publique)
OCTOBRE	
Lundi 2	Concours de belote (Club de la Joie)
NOVEMBRE	
Samedi 11	Commémoration 11 novembre 1918
Samedi 25	Soirée Pot-au-feu (Ecole Sainte-Marie) Randonnée Téléthon
DÉCEMBRE	
Samedi 2	Loto (Club de football Essé-Le Theil)
Dimanche 3	Exposition vente (Arts et Fantaisies)
Mardi 5	Hommage aux morts pendant la guerre d'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc) (<i>sous réserve</i>)
Samedi 9	Soirée couscous-bourguignon (Amicale Ecole Publique)
Mardi 19	Repas de Noël (Club de la Joie)

Toute l'année, sauf juillet et août, chaque samedi après midi : Randonnée (Chemins et Randonnées)



Naissances

Novembre 2015

Illyess GUÉNANTIN GUICHAOUA, 75, *Le Mili*

Décembre 2015

Nolann MAINIER, 2, *rue des Camélias*

Eline LOUVEL, 7, *L'Homme*

Louis ROBERT, 13, *L'Etang*

Janvier 2016

Lénaë CHEVY, 4, *impasse des Hortensias*

Mars 2016

Inès AUBIN, 20, *allée des Tilleuls*

Avril 2016

Gabriel LE HENAUFF, 12, *rue du Verger*

Mai 2016

Léna GUILLERM, *Le Mili*

Izzie LEGRAND, 3, *clos de la Motte*

Juin 2016

Eline JOHAN, 18, *rue Amand de Léon des Ormeaux*

Août 2016

Eline MAHÉ, 31, *Barbret*

Mathilde QUAYRET, 6, *rue Amand de Léon des Ormeaux*

Maxandre VIEL JOGUET, 16, *Le Haut Village*

Septembre 2016

Nathan BERTHELOT, 9, *rue des Croisettes*

Paul BOIGNÉ, 31, *Sucé*

Octobre 2016

Axelle DROUIN, 26, *Les Basses Forges*

Gabin SERREAU VALLÉE, 7, *rue des Croisettes*

plus 7 naissances (pas d'autorisation de diffusion du nom)

Mariages

Avril 2016

Emilie RABOUIN et Ludovic LOUVEL, 7, *L'Homme*

Juin 2016

Catherine PASTOR et Philippe PELTIER
1 bis, *rue du Bourg Joly*

Christine COLETTE et Hervé LOUÂPRE
1, *rue des Croisettes*

Juillet 2016

Laurie DALBARD et Jean-Marc RABINE
10, *rue Antoine de Saint Exupéry, BAIN-DE-BRETAGNE*

Mélinda BORDIER et Mounir ZIANE
11, *rue Duguesclin, LA GUERCHE-DE-BRETAGNE*

Septembre 2016

Amélie PAILLARD et Mickaël BESNARD
28, *La Jannae*

Décès

Décembre 2015

Marcel COURTIGNÉ, 22, *La Rigaudière*

Paul LEBEAU, 22, *La Rigaudière*

Janvier 2016

Jean BOUCHET, 14, *rue Boberfil, RENNES*

Février 2016

Lionel LANOË, 9, *La Beucherie*

Yvette DÉSÈVÉDavy, épouse GENDROT, 17 *Le Haut Village*

Simonne HOUÉ, veuve MONTIGNIER, *La Rigaudière*

Mars 2016

Yvonne HAMON, veuve CHEVALIER, 22 *La Rigaudière*

Avril 2016

Marie-Thérèse BRÉAL, épouse MARIÉ, 9, *rue des Acacias*

Marie CROYAL, veuve BEUCHÉE, *La Rigaudière*

Mai 2016

Louis GAUCHET, 12, *La Trapardière*

Lucien GENDROT, 17, *Le Haut Village*

Philippe VEILLARD, 22, *La Rigaudière*

Juin 2016

Mélaine LEMAÎTRE, 6, *Bel Air*

Jacques BAVOY, *La Rigaudière*

Juillet 2016

Joseph JÉMIN, 22, *La Rigaudière*

Août 2016

Claude HUMMEL, 22, *La Rigaudière*

Bernard MASSON, 6, *rue Amiral Ducrest*

Marie DÉSERT, épouse LECOMTE, 5, *rue du Verger*

Joseph GUILLEUX, *La Rigaudière*

Roland MARIAU, 3, *rue du Bourg Joly*

Septembre 2016

André LEFRANÇOIS, 22, *La Rigaudière*

Octobre 2016

Monique TORTELIER, 8, *rue des Primevères*

Monique GEORGET, épouse JANNIER, 13, *La Petite Piverdière*

Paul BERTIN, 22, *La Rigaudière*

Jean DUVAL, 3, *rue des Primevères*

Novembre 2016

Joseph MENAY, 6 *La Hupière*



Guide pratique

- **Mairie**, 2, place de l'Eglise
Tél. 02 99 47 74 07 – Fax : 02 99 47 79 30
E-mail : mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr
Site internet : <http://letheildebretagne.fr>
Page Facebook : <https://www.facebook.com/letheildebretagne>
Ouverte tous les matins de 8h30 à 12h30.
Lundi après-midi, de 13h30 à 18h30.
En juillet et août la mairie est fermée le samedi matin
- **Services Techniques**, 8, rue de Beauvais : Tél. 02 99 47 78 01
E-mail : st.letheildebretagne@orange.fr
Horaires : 8h à 12h et 13h30 à 17h30 (vendredi : 16h30).
Fermé le samedi.
- **Centre Socio-culturel «Rosalie Lebreton» :**
Biblio'Theil, Tél. 02 99 47 73 55
bibliotheque.letheildebretagne@wanadoo.fr
Horaires : Mardi de 16h30 à 18h30
Vendredi de 17h00 à 18h30
Samedi de 10h30 à 12h30
Dimanche de 10h30 à 12h30
Salle de réunion : 02 99 47 75 41
- **Complexe Polyvalent :**
- Restaurant scolaire : 02 99 47 73 45
- Garderie, rue du Verger : 02 99 47 73 50. Ouverte tous les jours d'école de 7h15 à 9h et de 16h30 à 19h15
- Salle Communale : 02 99 47 73 53
- **Stade André Hoisnard**, Terrain des sports : Tél. 02 99 47 71 37
- **Ecole Publique**, 2, boulevard de la Gare : Tél. 02 99 47 79 29
- **Ecole Privée**, 3, rue Robert Bellanger : Tél. 02 99 47 74 80
- **Point-Poste**, 37, rue du Bourg Neuf (Le Roche K'Fée)
Tél. 02 99 47 70 00
- **Maison de Retraite «Foyer Albert Aubry»**, 22 La Rigaudière :
Tél. 02 99 47 74 00
- **Le Presbytère**, s'adresser au Presbytère de Retiers :
2, rue des Colonels Dein - Tél. 02 99 43 51 43

Services publics

- **Communauté de Communes au Pays de la Roche aux Fées**
16, rue Louis Pasteur – 35240 RETIERS
Tél. 02 99 43 64 87 / www.cc-rocheauxfees.fr
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- **Permanences juridiques**
- Notaire, huissier et avocat, sur rendez-vous au 02 99 43 64 87
A Retiers, Maison du développement, 16 rue Louis Pasteur
- Conciliateur de justice :
A Retiers, Mairie : permanence le 4^e mercredi du mois sur rendez-vous à prendre à la Mairie au 02 99 43 51 41.
A Janzé, Mairie : le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois de 9h à 12h sur rendez-vous à prendre à la Mairie au 02 99 47 00 54
- **E.D.F. www.edf.fr**
Particulier : 09 69 32 15 15
Entreprise : 0 810 333 683
- **VEOLIA / eau et assainissement collectif**, Tél. 0 969 323 529
Route de Coësmes – 35240 RETIERS
- **Trésorerie**, Tél. 02 99 43 51 06
7, rue Jean Mermoz – 35240 RETIERS
Du lundi au jeudi : 8h45 - 12h45 - Fermé le vendredi
- **Allô Service Public** : 39 39 - www.service-public.fr
- **Impôts** : www.impots.gouv.fr
- **Préfecture** : www.ille-et-vilaine.gouv.fr
- **Météo France** : 3250 - www.meteofrance.com

Santé/Social

- **Maison Médicale de Garde**
Retiers - 12, rue Louis Pasteur - Tél. 02 99 43 44 45
Samedi de 12h à 20h, dimanche et jours fériés de 9h à 20h
En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, merci de composer le 15
- **Pharmacie de Garde** : 3237 ou www.3237.fr
- **Médecin C.H.S.P. : à l'ADMR de Retiers**, rendez-vous à prendre au 02 99 33 39 00
- **Médecin addictologue** : Maison médicale de garde, rendez-vous au 02 99 74 14 68
- **Cancer Info Service** : 0 805 123 124 - www.e-cancer.fr
- **Alcool assistance «La Croix d'Or»**, Tél. 02 99 38 04 36
- **C.P.A.M. : 36 46 - www.ameli.fr** - Janzé, Les Halles. Accueil sur rendez-vous le mardi. Fermé pendant les vacances scolaires
- **CDAS (Centre départemental d'Action Sociale)** 28 rue Nantaise 35150 Janzé. Tél. 02 99 47 57 80. Permanence à la Maison du Développement de Retiers Prendre rendez-vous au préalable. Professionnels sociaux et médico-sociaux ; consultation de protection maternelle et infantile (PMI), assistante sociale, visites à domicile.
→ *Questions sur la santé ou l'éducation de votre enfant, la perte d'autonomie liée à l'âge, le handicap (voir aussi Maison départementale des personnes handicapées), le revenu de solidarité active (RSA).*
- **CLIC de la Roche aux Fées** - www.clicrocheauxfees.fr
02 23 55 51 44 ou clic.rocheauxfees@orange.fr
→ *Les services du CLIC sont gratuits et accessibles à tous sans considération de revenus, ni de critères de santé ou de dépendance.*
CLIC principal de La Guerche-de-Bretagne (maison de santé) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Fermé le mercredi matin et le jeudi matin
CLIC annexe de Janzé (Les Halles) le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sur rendez-vous)
CLIC annexe de Retiers (centre polyvalent - Mairie) le jeudi de 9h à 12h
- **M.S.A. à Janzé**, 6 rue du Docteur Roux : Tél. 02 99 01 80 73
www.msaportesdebretagne.fr
Accueil du lundi au jeudi de 14h00 à 17h00
- **CAF** : 0810 25 35 10 - www.caf.fr
Retiers, Mairie : permanence le mardi de 14h à 16h, non assurée pendant les vacances scolaires
Janzé, Les Halles : permanence le lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h, non assurée pendant les vacances scolaires
- **A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)** - www.admr35.org
Retiers, 1 place Herdorf – BP 37. Tél. 02 99 43 45 33
ou retiers.asso@admr35.org
- **CARSAT Bretagne**, Tél. 02 99 26 74 74 - www.carsat-bretagne.fr
236 rue de Châteaugiron, 35030 Rennes CEDEX 9
- **Assurance retraite** : 39 60 - www.lassuranceretraite.fr
- **Info Sociale en Ligne** : 0 810 20 35 35 - www.info-sociale35.fr
- **SOS Amitié Rennes** : 02 99 59 71 71 - www.sos-amitie.com
- **Suicide écoute** : 01 45 39 40 00

Habitat

- **Architecte conseil**
Renseignements en Mairie ou sur le site www.cc-rocheauxfees.fr
- **CDHAT (Amélioration de l'habitat)**, Tél. 02 99 28 46 50
Permanences chaque mois de 10h à 12h : 1^{er} et 3^e vendredi à Retiers, Maison du Développement, le 2^e vendredi à Janzé, Mairie, et 4^e vendredi à Martigné-Ferchaud, Maison des permanences.
- **Espace info énergie** du Pays de Vitré, Tél. 02 99 74 32 17
permanence de 13h30 à 17h30.
Maison du Logement - 47, rue Notre Dame - 35500 VITRÉ.
E-mail : infoenergie@paysdevitre.org
- **Syndicat d'urbanisme** Maison de l'eau - Parc du Castel - 35220 CHATEAUBOURG - Tél. 02 99 00 91 12



Emploi

- **POINT ACCUEIL EMPLOI** : À Retiers, Maison du Développement, 02 99 43 64 87 ou pae.retiers@ccprf.fr
Accueil du mardi au vendredi de 9h à 12h
À Janzé, Les Halles, 02 99 47 16 67 ou pae.janze@ccprf.fr
Accueil le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h, lundi de 14h à 17h - www.ij-bretagne.com/blogs/janze
- **POLE EMPLOI** : www.pole-emploi.fr
Agence Rennes est, 22 Rue du bignon 35000 Rennes
Demandeur d'emploi : 3949 Employeur : 3995
- **ASSOCIATION « Le Relais pour l'Emploi »**
www.lerelaispourleemploi.fr
6, rue Louis Pasteur, 35240 Retiers
Tél. 02 99 43 60 66 ou contact@lerelaispourleemploi.fr
- **EMPLOI JEUNES** www.emploi-jeunesse.org
- **B.G.E Aide à la création et au développement d'entreprises**
www.bge35.com
Permanences à la Maison du Développement à Retiers les 2^e et le 4^e jeudi du mois de 9h30 à 16h.
02 99 86 07 47 ou contact@bge35.com

Enfance/Jeunesse

- **Relais assistants maternels** : Permanence d'accueil sur rendez-vous : 06 80 18 05 14 ou ram@ccprf.fr
Retiers, Maison du développement, 16 rue Louis Pasteur : mardi de 14h à 19h et vendredi de 13h30 à 16h30
Janzé, aux Halles, place de l'Eglise : le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- **Accueil du jeune enfant** : www.assistantsmaternels35.fr, www.mon-enfant.fr
- **Centre de loisirs "Association Crocq'Vacances"**
12 rue Louis Pasteur, Retiers
Tél. 02 99 43 69 27 ou accueildeoisirsretiers@gmail.com
- **Point Information Jeunesse** pour les jeunes à partir de 12 ans
Retiers, Maison du Développement, 02 99 43 64 87
Accueil au public tous les mercredis de 14h à 17h30 et en auto-documentation du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.
Janzé, 13 allée de l'Yve, 02 99 47 46 83
Accueil au public le mercredi de 14h à 18h + le jeudi de 14h à 18h en période de vacances scolaires

Environnement

- **Collecte et traitement des déchets**
SMICTOM du Sud-est Ille et Vilaine, 28 rue Pierre et Marie Curie, 35500 Vitré - Tél. 02 99 74 44 47
www.smictom-sudest35.fr
- **Ramassage des ordures ménagères**
Tous les lundis à partir de 7h le matin (sortir le conteur et sacs jaunes la veille au soir ou le matin avant 7h)
- **Déchetterie**, à Retiers, lieu-dit « La Gérardais », route de la Guerche de Bretagne. Horaires : lundi de 9h à 12h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, vendredi et samedi de 14h à 18h,
- **Frelon asiatique - fgdon 35** plateforme téléphonique
Tél. 02 23 48 26 32

Urgences

- | | |
|--|----------------|
| ► Appel d'URGENCE | 112 |
| ► Police-secours | 17 |
| ► Gendarmerie de Janzé | 02 99 47 03 18 |
| ► Gendarmerie de Retiers | 02 99 43 51 05 |
| ► Sapeurs Pompiers | 18 |
| ► SAMU | 15 |
| ► Centre anti-poison et de toxicovigilance de Rennes | 02 99 59 22 22 |
| ► Hôpital Pontchaillou de Rennes | 02 99 28 43 21 |

Numéros gratuits

- Enfance en danger 119
- Drogue – alcool – tabac 113
- SIDA Info 0800 840 800
- Fil santé jeunes 0800 235 236
- Enfance et partage 0800 05 1234
- Allo Parents-Bébé 0800 003 456

En cas de perte ou de vol

- Chèques 0 892 683 208
- Carte 0 892 705 705

Transports

- **Horaires des trains**
- DIRECTION LE THEIL – RENNES**
 - 6h44 : du lundi au vendredi, arrivée à 7h24
 - 7h26 : du lundi au vendredi, arrivée à 8h07
 - 8h44 : samedi, arrivée à 9h25
 - 13h43 : du lundi au vendredi, arrivée à 14h25
 - 13h44 : samedi, dimanche et fêtes, arrivée à 14h25
 - 17h44 : du lundi au vendredi, arrivée à 18h25
 - 18h59 : du lundi au vendredi, arrivée à 19h47

Les horaires sont donnés sous réserve de toute modification. TER Bretagne 0 800 880 562 (gratuit) du lundi au vendredi de 6h15 à 20h et le samedi de 10h à 17h. www.ter.sncf.com/bretagne

- **S.N.C.F.** : 3635 - www.sncf.com
- **Réseau illenoo** : www.illenoo-services.fr
Covoiturage : 02 99 35 10 77
Transport interurbain : 0 810 35 10 35 Autocar : Ligne 22 Retiers <=> Rennes
- **TRANSPORT à la demande (TAD)** : 02 99 43 64 87 ou www.cc-rocheauxfees.fr (lien 'Réservation Mobilifée' sur la page d'accueil)
- **TRANSPORTS SCOLAIRES** : 0 811 02 35 35 – transportsscolaire.ille-et-vilaine.fr
- **TRANSPORT pour personne en situation de HANDICAP** : 0 810 01 19 19 – ille-et-vilaine.fr





Carreleur

Ludovic THEBAULT

Pose traditionnelle

- ❖ Carrelage
- ❖ Faïence
- ❖ Douche italienne
- ❖ Terrasses

Port. : 06 20 74 54 25

Tél. : 02 99 43 44 66

67 "La Barre" - 35240 Le Theil de Bretagne



THÉBAULT Ludovic,
artisan carreleur se tient à votre disposition
pour tous vos travaux de carrelage, faïence,
douche à l'italienne.
Pour plus d'informations,
n'hésitez à appeler au 06 20 74 54 25.



DECOPUB³⁵
complot et réalise
Communication visuelle

02 99 477 809

decopub35@orange.fr

Repreneur de l'entreprise depuis
le 1^{er} mars 2016, DECOPUB 35
vous conseille pour trouver des
solutions adaptées à vos projets :
qu'ils soient informatifs, événe-
mentiels, pédagogiques ou publi-
citaire.

Peinture personnalisée
9, Gaigné - Le Theil
Tél. 02 99 47 45 34
www.dlcreativ.fr

Thérapeute
certifiée et de proximité **Edith ROBIN**

Consultations sur rdv
La Sablonnière - LE THEIL
au 06 81 31 73 99

edith-robin44.com // www.hypnose-reussite.com

RESTAURANT BOUCHERIE TRAITEUR
LE THEILLIAIS

Route de Coësmes - 35240 Le Theil de Bretagne
www.traiteur35-letheillais.com

02 99 47 74 04

Fermé le lundi après-midi

AMBULANCES TAXIS
Nadia REBOURS Valérie CRESPEL

24H/24 7J/7 TRANSPORT MÉDICAL ASSIS ET ALLONGÉ TOUTES DISTANCES

amb.rebourscrespel@orange.fr

33, rue du Bourg Neuf - 35240 Le Theil de Bretagne
Tél. 02 99 47 75 64 ou 06 16 11 04 60

TRANSPORTS DP ET DEMENAGEMENTS

Une réponse efficace adaptée à vos besoins

45 La Croiserie
02 99 13 08 35

Centrale à béton

PIGEON MATERIAUX

Z.A. du Bourg-Neuf - 02 99 49 00 67

COIFFURE A DOMICILE

BRIGITTE Coiffure
Brigitte PERROIS - 29, Barbret
Tél. 02 99 43 69 72

Didier LEBEAU
Dépannages & Travaux électriques Chauffage

Le Haut Village - 35240 - Le THEIL de Bgne
Tel : 06 08 94 27 81 - Fax : 02 99 43 69 83

Schneider Electric

6, la Grande Maugière
Le Theil de Bretagne

DELAUNAY
Pose Plaques de plâtre Cloisons sèches Isolation

06 20 64 91 52 - Tél./Fax : 02 99 44 27 56

FEVH SERVICES

Services à la personne - Ménage - Repassage
Garde d'enfants - Préparation de repas - Bricolage

Tél. 02 23 31 41 95

LUCAS SARL
PLOMBERIE - CHAUFFAGE

INSTALLATION • ENTRETIEN • DÉPANNAGE

10, La Janaie - 35240 LE THEIL DE BRETAGNE
Tél. 02 99 43 08 83 - 06 83 95 78 25

TRAXI
Etienne RUBIN

Transport assis médicalisé remboursé par la Sécurité Sociale équivalent V.S.L.

Tél. 02 99 47 75 38 - Port. 06 19 31 08 30

Siège social : 19, La Beucherie - LE THEIL

HOMME • FEMME • JUNIOR
La Tête Ailleurs
avec ou sans rendez-vous

5, place de l'Église
Le Theil de Bretagne
Tél. 02 99 47 71 18

Roussel Agri-Vintage

06 24 22 24 31 - roussel.agri-vintage@orange.fr

32, la Nacherdière - LE THEIL
Entretien, réparation de tracteurs agricoles anciens
Spécialiste rénovation moteur

GARAGE DENIAU Tél. 02 99 43 65 80

Frédéric DENIAU
fredtopgarage@orange.fr
Le Mili

Carrefour de La Roche aux Fées
35240 LE THEIL-DE-BRETAGNE

TOP GARAGE
LES PROS AUX 4 ÉTOILES
WWW.TOP-GARAGE.FR



- Impression numérique grand format
- Sérigraphie
- Panneau
- Autocollant
- Bâche évènement
- Enseigne
- Totem
- Covering partiel /total véhicule

www.decopub.fr



Nous vous accompagnons de la conception, à l'installation en passant par la fabrication selon vos attentes et votre budget.

L'expertise avec simplicité et accessibilité.

Denis et Marie-Hélène BAZIN

LE THEIL-DE-BRETAGNE



16, rue des Primevères

e-mail : carrelagemoquet35@gmail.com

port. 06 22 40 30 53

Besoin d'un bon carreleur ?

SARL MOQUET Alexandre, installée depuis le 1^{er} octobre 2016, vous propose ses services de pose de carrelage et de faïence pour votre salle de bains, votre pièce de vie ou votre bureau, en neuf et rénovation.

Il sera au mieux vous conseiller dans votre projet grâce à ces 14 années d'expériences dans une entreprise familiale basée à RETIERS.

N'hésitez pas à demander un devis gratuit.

Le Roche k'Fée Au Theil de Bretagne

Bar - Tabac - Presse

vous accueille du lundi au vendredi de 7h à 20h
et le samedi de 9h à 13h30
37, rue du Bourg Neuf - LE THEIL
Tél. 02 99 47 70 00

Coccipub



CONCEPTION
Flyers affiches
Brochures menus
Cartes de visite
Horaires Lundi
Invitations
Etiquettes...
à imprimer et à personnaliser

Notre Novia
06 46 15 71 32
coccipub@gmail.com

ASMR Thermolaquage

SABAGE METALLISATION PEINTURE

21, rue du Bourg Neuf - 35240 LE THEIL DE BRETAGNE
Tél. 02 99 47 72 72 Fax : 02 99 47 72 73
Mail : asmr.rennes@gmail.com - Site : www.asmr-rennes.com

ATELIER Miroiterie d'Art Eyrand Créations

5, rue Bellanger - 02 99 47 79 56



SARL GIBOIRE
CARRELAGE

CARRELAGE,
FAÏENCE, TERRASSE,
DOUCHE À L'ITALIENNE

Mickaël GIBOIRE - 06 08 75 10 52
1, rue des Camélias - LE THEIL
mickael.giboire@orange.fr

La Fleur aux Fées



Horticultrice

29, bis La Mazurais - Le Theil-de-Bretagne
M. FOUILLOY - Tél. 06 13 90 15 23

Thérapeute holistique
soins énergétiques et quantiques

Accomagnement - Méditation

Consultation sur rdv au 06 38 48 40 42
14, rue des Camélias - LE THEIL
<http://www.anahaaucœurdesoif.fr>

JS
Peinture

Sabine Joffre

Peintre en bâtiment

06 24 55 19 65

jpeinture@outlook.fr

enduit - pose de toiture - peinture - déco

Gaëlle LUCE-OUBRY
Socio-Esthéticienne à domicile

06 72 81 07 91

9, Gaigné - LE THEIL

www.gaelle-socioestheticienne.com
contact@gaelle-socioestheticienne.com

La Cordière Brigitte et Gilbert HOUGET Tradition fermière

8, La Cordière - 02 99 47 77 59

MENUISERIE



Bois
Alu
PVC

Agencement
Cuisine
Escalier

MATÉRIEL
ET
ÉQUIPEMENTS
AVICOLES

MATAVICOLE
MATÉRIEL AGRICOLE

81, Le Mili
02 99 43 43 50

Dépannages PC informatique à domicile

Julien Massé
Le Theil de Bretagne

06.15.01.26.44

AUBIN TP

- TERRASSEMENTS
- RACCORDEMENTS
- ASSAINISSEMENTS
(micro-station, filtre-compact,...)
- LOCATION DE MATÉRIEL

Lieu-Dit l'Homme LE THEIL
06 77 77 27 41 - 02 99 43 83 34

Gîte rural
Chambres d'hôtes



Mme ROUXEL
La Rigaudière - 02 99 47 77 27



Les citoyens de la Paix, gardiens de la mémoire

Pourquoi devenir Citoyen de la Paix ?

Première et Seconde Guerres Mondiales, Indochine, Algérie, Liban, Ex-Yougoslavie, Afghanistan, aujourd'hui Mali et Centrafrique...

Ces engagements des Armées Françaises ne doivent pas nous laisser indifférents, même s'ils sont lointains, dans le temps ou dans l'espace. Derrière ces conflits, ce sont des hommes et des femmes, jeunes le plus souvent, qui nous ont permis, par leur engagement, volontaire ou par devoir, par leurs sacrifices, de préserver notre cadre de vie, nos familles, notre Nation... Aujourd'hui, plus que jamais retrouvons-nous ensemble derrière notre drapeau BLEU, BLANC, ROUGE.

Aujourd'hui, les derniers Poilus de la Première Guerre Mondiale sont morts et les derniers combattants de la Seconde Guerre approchent ou dépassent tous les 90 ans. Il importe pourtant que le souvenir de leurs actes, de leur abnégation et de leur courage, que le témoignage de la guerre, leur survivent pour éviter aux générations futures de connaître les mêmes affres.

Les Vétérans ne pouvant plus à eux seuls assurer cette mission, il nous incombe à nous « CITOYENS » ordinaires, de reprendre leur flambeau pour, à notre tour, témoigner et transmettre aux jeunes générations la mémoire des sacrifices des combattants et des victimes civiles. C'est la raison d'être des « Citoyens de la Paix », intégrés à la section locale des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre.

Nous avons à témoigner de ces moments de vérité auprès des jeunes générations qui ont le droit de savoir, afin qu'elles ne disent pas un jour, lorsque nous ne serons plus là « Ils ne nous avaient rien dit ».

Cette nouvelle section bénéficie du soutien de la Municipalité, soutien matérialisé par une convention passée entre la commune et l'Association Interdépartementale des ACPG, CATM, TOE, Veuves et Citoyens de la Paix d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor. Cette convention permettra à la commune et à l'association d'œuvrer pour la mémoire, notamment en direction des jeunes.

Nous invitons, à prendre contact auprès du Président de la section ACPG-CATM, M. André LERAY.

C. DEROUINAUX

Article paru dans le journal n°406 ACPG
CATM TOE de Janvier Février Mars 2016



Drapeau Citoyen de la Paix remis
à la section le 8 mai 2015



« Amis qui le pouvez, n'hésitez pas à faire œuvre de solidarité et venez soutenir notre association. Venez nous rejoindre dans chaque section pour faire vivre le devoir de mémoire, les commémorations et la solidarité. »

Gérard COLLIN,
Secrétaire Association AFN



Photos archive



Une petite place, un monument

C'est un carré d'herbe qui s'enorgueillit d'être le support d'un Monument élevé à la mémoire des enfants de la commune de Le Theil de Bretagne morts pour la France.

En forme de stèle ou de menhir, regardant le ciel fixement avec un socle bien enraciné dans cette terre, portant en fardeau les noms de ceux qui sont allés jusqu'au sacrifice suprême, il nous invite au recueillement.

Alors, il nous vient en pensée ces vers de Louis Aragon unissant « celui qui croyait au ciel et celui qui n'y croyait pas ». Leur sang était de même couleur. Il a coulé pour que la devise « Liberté – Egalité – Fraternité » ne reste pas qu'une formule.

Les Anciens Combattants que nous sommes demeurent les sentinelles de l'oubli, sachant

que « la guerre est faite par des gens qui ne se connaissent pas, au profit de gens qui se connaissent mais qui ne la font pas ». (citation de Paul VALÉRY).

La reconnaissance est un devoir et, c'est pour cela, que nous restons redevables envers ceux dont les noms sont gravés dans le marbre ou la pierre, rappelant qu'à Le Theil de Bretagne, ils sont au nombre de : 46.

Guerre de 1870/1871 : 2

Guerre de 1914/1918 : 42

Guerre de 1939/1945 : 2

Gérard COLLIN
Ancien Combattant d'AFN

INVITATION

soirée des vœux

VENDREDI 6 JANVIER 2017

A tous les habitants
du Theil de Bretagne !

L'équipe municipale
a le grand plaisir de vous convier
à la Soirée des Vœux,
au restaurant "Le Theillais",
Vendredi 6 janvier 2017, à 20 h 30.

Une vidéo-projection
vous sera concoctée,
retraçant l'année passée...

On ne vous en dit pas plus !



Alors, nous vous attendons nombreux,
pour découvrir, voir ou revoir,
la vie Theillaise 2016...

Le Parc du Lavoir...

un nouvel espace de loisirs

Plateau multisports

